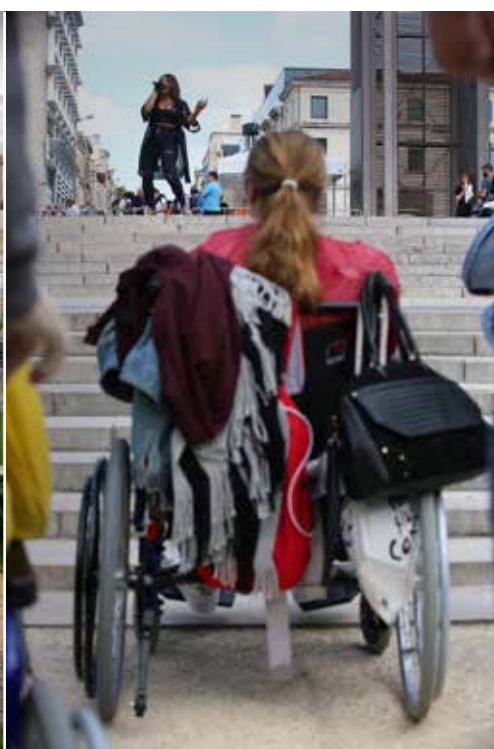


2019

RAPPORT D'ACCESSIBILITÉ



Sommaire

Introduction :	4
Niort une ville aux pratiques inclusives	4
Remarques :	5
1. Rappel du contexte de l'Ad'AP	6
✓ Une démarche de concertation.....	6
✓ Un engagement de mise en accessibilité du patrimoine	6
✓ Des critères réalistes.....	6
2. Suivi de l'Ad'AP	7
✓ Etudes et travaux concernant les bâtiments.....	7
✓ Etudes, travaux concernant les espaces publics.....	12
✓ Le comité technique d'accessibilité.	13
✓ Mise à jour du registre public d'accessibilité.....	14
3. Recensement des ERP accessibles	15
✓ Liste réglementaire.....	15
✓ Cartographie des ERP accessibles	15
4. Les actions en faveur de l'inclusion	16
Axe 1 de la charte : Pour une ville accessible à tous	16
✓ Point travaux et études programmés en 2019 sur les espaces publics	16
✓ Concertation sur le volet accessibilité des travaux sur les espaces publics	17
✓ Le LAC - Label accessibilité chantier : une action pilote dans la région	21
✓ Intégration de l'accessibilité dans des programmes cohérents	22
✓ Le guide de recommandations pour un document accessible.....	25
✓ Guide pratique pour organiser une manifestation accessible.....	25

✓ Mise à jour du guide de l'exercice du droit de vote.....	28
Axe 2 de la charte : Pour une ville favorisant la participation des personnes en situation de handicap	29
✓ Handic'apte et FIPHFP	31
✓ Accueil de stagiaires en situation de handicap.....	35
✓ Initiation LSF (langue des signes française).....	36
✓ Ateliers « Fais-moi un signe »	37
✓ Exposition photos témoignages « Différent comme tout le monde »	37
✓ L'accueil des enfants en situation de handicap	39
✓ Le sport, un élément d'inclusion sociale	45
✓ Le handisport un axe majeur	45
✓ Le sport et l'activité physique pour tous.....	47
✓ Niort « Terre de jeux 2024 »	48
✓ Une politique culturelle pour tous	50
✓ « Parcours accueil accessibilité » (PAA)	53
✓ La démarche qualité relations usagers :.....	55
✓ Animations pédagogiques d'éducation à l'environnement.....	57
✓ Animations du patrimoine et inclusion.	58
Axe 3 de la charte : Pour une ville accueillante et coopérante	62
✓ Participation au groupe Accessibilité inclusion musées Bernard D'Agesci et Donjon.....	62
✓ Concertation pour la mise en accessibilité de site.....	65
✓ Faire connaître les situations de handicap	68
✓ Développer les partenariats.....	69
5. L'activité de la SCDA (sous-commission départementale à l'accessibilité)	80
✓ Composition et rôle.....	80

✓ Activités 2019	81
6. L'activité de la CCA	86
✓ Composition et rôle.....	86
✓ Activités 2019	87
7. Autres activités de la mission	88
✓ Accueil de stagiaires Master IPHD	88
✓ Interventions au Lycée Saint André.....	88
✓ Autres interventions et participations.....	88
8. Perspectives 2020	89
9. Glossaire.....	90
10. Annexes	91

Crédits photos : Olivier Drilhon, Peter Mauduit, Vivre à Niort, Missions Valorisation du patrimoine historique, Accessibilité – inclusion, Mélioris les genets Niort.



Introduction :

Niort une ville aux pratiques inclusives



La Ville de Niort, conformément à la politique gouvernementale, s'est engagée dans une démarche en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Engagement pris dès le 14 octobre 2013, avec l'adoption à l'unanimité du conseil municipal de la Charte Ville handicap (*annexe 1*). Tout individu doit pouvoir utiliser les espaces, les biens et les services. A la Ville de Niort l'égalité et la non-discrimination sont le socle de l'accessibilité.

L'accessibilité universelle concerne tous les aspects de la vie : la petite enfance, l'école, l'emploi, le logement, la santé, les transports, l'accès aux sports, à la culture et aux loisirs. L'accessibilité ne se décrète pas, elle se construit collectivement.

Pour coordonner la mise en œuvre de cet aspect de la politique municipale, la Ville de Niort s'est dotée d'une mission accessibilité inclusion. Celle-ci contribue aussi, à l'organisation d'actions de sensibilisation en interne et en externe, en lien avec les services municipaux, les acteurs de l'accessibilité sur le territoire et plus particulièrement les membres de la Commission communale pour l'accessibilité.

Cette dernière est régulièrement informée des avancées et difficultés rencontrées dans le cadre des travaux de l'agenda d'accessibilité programmé.

Le 25 novembre 2019, le conseil municipal a adopté à l'unanimité la Feuille de route niortaise vers les Objectifs de Développement Durable. Elle s'articule autour de 8 grands défis dont le défi 7, qui va structurer les actions à venir de la mission accessibilité inclusion : « **Une ville solidaire aux pratiques inclusives, qui donne les mêmes chances à tous et renforce les liens pour ne laisser personne de côté** ».

2019, a été marquée par de nombreuses actions en faveur du « Faire ensemble, mieux vivre ensemble ».

Remarques :

- En raison de la crise sanitaire, la présentation du rapport d'accessibilité 2019, programmée en juin 2020 a dû être reportée en fin d'année, simultanément avec le rapport mi-Ad'AP.
- Un point d'étape, mi-Ad'AP a été présenté aux nouveaux élus délégués à l'accessibilité et aux personnes en situation de handicap, le 5 octobre 2020. Les données provisoires, non consolidées sont présentées ci-après.



1. Rappel du contexte de l'Ad'AP

✓ Une démarche de concertation

Pour l'élaboration de l'Ad'AP, les techniciens municipaux ont travaillé avec les Directions de la collectivité utilisatrices des ERP et les représentants des associations de personnes en situation de handicap. C'est leurs expertises, et notamment l'analyse des déplacements, de l'usage quotidien, qui a déterminé les priorités du calendrier.

La Ville de Niort a choisi de mener la démarche en associant le plus possible les acteurs du territoire en concertation avec les représentants des commerçants et des acteurs économiques ; Chambre de commerce et de l'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat.

✓ Un engagement de mise en accessibilité du patrimoine

Le 23 septembre 2015, la ville a déposé en préfecture son Ad'AP. Elle s'engage à rendre accessibles, d'ici à 2024, ses 196 établissements recevant du public et ses 23 installations ouvertes au public.

Le 7 décembre, M. Le Préfet des Deux-Sèvres a pris l'arrêté d'approbation de l'Ad'AP de Niort.

Le coût total de la mise en accessibilité est évalué à 10 409 255 €. Il s'échelonne entre 2016 et 2024 : période 1 (2016-2018) ; période 2 (2019-2021) ; période 3 (2022-2024).

✓ Des critères réalistes

Le patrimoine municipal couvre un large champ, lié à la diversité des politiques publiques menées par l'équipe municipale : groupes scolaires

et centres de loisirs, salles de sports, bâtiments administratifs, commerces, bâtiments associatifs, salles de spectacles, cimetières, bâtiments culturels, etc...

Aussi, le choix a été de répartir, pendant la durée totale de l'Ad'AP et de manière équilibrée, les investissements selon les familles d'ERP, dans l'objectif d'offrir à chaque période de l'Ad'AP un service en matière d'accessibilité dans chacune des politiques publiques.

2. Suivi de l'Ad'AP

Extrait du point étape mi-Ad'AP : période concernée 2016-2020.

✓ Etudes et travaux concernant les bâtiments.

- **Bâtiments administratifs** ; 40 ERP, budget initial = 1 287 661 €, 128 597 € investis :
 - 6 ERP déclarés conformes ; bureau de poste de Sainte Pezenne, cimetière ancien de Bellune – Conservation des cimetières et sanitaires publics, mairie de quartier et local associatif de la Tour Chabot, maison de quartier de Sainte Pezenne.
 - 8 ERP dont les travaux d'accessibilité sont terminés, la Ville est en attente des attestations de contrôle ; Espace Michelet – bâtiment principal – dépendance, Local professionnel –bâtiment A, mairie de quartier du Clou Bouchet, salle annexe - maison de quartier du centre-ville, maisons de quartiers de Cholette et Grand Nord - annexe, salle polyvalente des Trois Coigneaux.
 - 6 ERP dont les travaux sont en cours ; Hôtel administratif – Péristyle et Triangle, centre socio culturel- maison de quartier

Clou Bouchet, maison de quartier Grand Nord, salle des fêtes de Saint Liguair, salle polyvalente du port et locaux associatifs
(aménagement crèche et centre socio culturel centre-ville)

- **Commerces** ; 3 ERP, budget initial = 26 544 €, 0 € investi mais des opérations autres ont permis d'obtenir la conformité des cellules commerciales – Halles.

- **Bâtiments associatifs** ; 24 ERP budget initial = 660 502 €, 0 € investi ;
 - 2 ERP déclarés conformes ; ancienne usine Erna Boinot – Chapiteau Cirqu'en scène, local Cirqu'en scène et théâtre de la Chaloupe.
 - 1 ERP dont les travaux d'accessibilité sont terminés ; restaurant maison des associations et des syndicats.
 - 1 ERP dont les travaux sont en cours : maison des associations et des syndicats.

- **Bâtiments sportifs** ; 39 ERP, budget initial = 2 473 234 €, 151 025 € investis
 - 5 ERP déclarés conformes ; Centre régional de tennis de table, salles de sport de Sainte Pezenne, Souché, Pontreau, stade de Grand Croix - bâtiment C-tribunes annexes.
 - 10 ERP dont les travaux d'accessibilité sont terminés ; boulodrome de Galuchet, golf de Romagné, salle de sports et complexe polyvalent Henri Barbusse, salle de sports Georges Sand, stade de Grand Croix - nouveaux vestiaires, stades de la

- Mineraie, de Massujat, stade municipal - club house, stand de tir à l'arc Massujat - club house et modulaires sanitaires.
- 7 ERP dont les travaux sont en cours : centre départemental de tennis de table – bâtiments divers et tennis couvert, centre équestre, espace loisirs municipal de cholette – vestiaires, hippodrome de Romagné – tribunes, salle de sports et stade de Pissardant.
- **Bâtiments culturels** ; 11 ERP, budget initial = 445 727 €, 113 690 € investis.
- 5 ERP déclarés conformes ; musée du Pilon, pavillon Stéphane Grappelli, salle de diffusion du CAMJI, Villa Ernest Pérochon.
 - 4 ERP dont les travaux d'accessibilité sont terminés ; Fort Foucault –résidence d'artistes, Patronage Laïque, Petit théâtre Jean Richard.
 - 2 ERP dont les travaux sont en cours : CAC Moulin du Roc, Port Boinot – Entrepôts hangars (projet port Boinot)
- **Bâtiments scolaires et centres de loisirs** ; 57 ERP, budget initial = 3 470 070 €, 411 484 € investis
- 12 ERP déclarés conformes ; groupes scolaires concernés : Agrippa d'Aubigné – maternelle et élémentaire, restaurant, Edmond Proust – bâtiments D et E – associations, Jacques Prévert – élémentaire, maternelle, maternelle modulaires, restaurant, Jean Mermoz – maternelle et restaurant, Jean Zay – bâtiment A élémentaire, bâtiment B maternelle, Louis Pasteur - élémentaire A, Paul Bert – maternelle, élémentaire et restaurant commun.

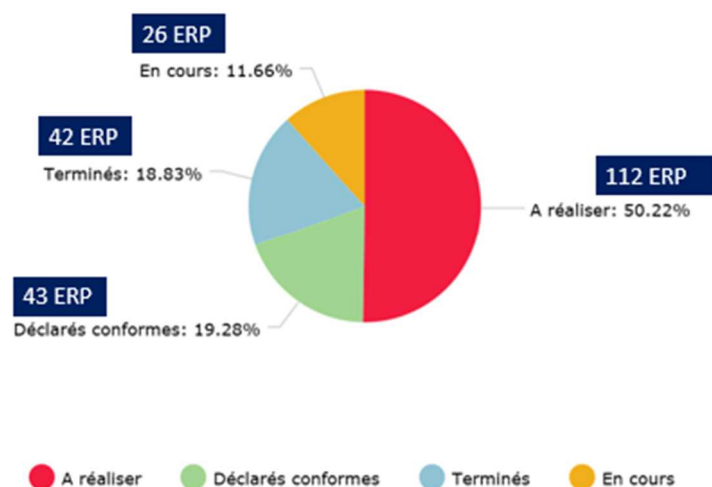
- 13 ERP dont les travaux d'accessibilité sont terminés ; groupes scolaires : Edmond Proust – élémentaire, Emile Zola – maternelle et restaurant, Ernest Pérochon – élémentaire et maternelle, Jean Jaurès – maternelle et restaurant scolaire, Joules Ferry – élémentaire bâtiments A, B, C, maternelle et restaurant, Louis Aragon – maternelle et restaurant, Louis Pasteur – élémentaire B.
 - 7 ERP dont les travaux sont en cours : Jean Jaurès – *élémentaire et restaurant*, Jean Mermoz – *élémentaire et restaurant*, Les Brizeaux – *maternelle*, Louis Aragon – *élémentaire*, Pierre de Coubertin – *élémentaire*.
- **Cimetières** ; 8 ERP, budget initial = 97 080 €, 4 580 € investis
 - 3 ERP déclarés conformes ; cimetière ancien de Bellune – Conservation des cimetières et sanitaires publics, cimetière de Buhors – sanitaires publics.
 - **Bâtiments culturels** ; 13 ERP, budget initial = 382 094 €, 0 € investi.
 - 4 ERP dont les travaux sont en cours : églises de Souché et de Saint Florent, église et cimetière de Saint Florent, Temple
 - **Parc municipal** ; 9 ERP, budget initial = 58 707 €, 0 € investi.
 - 2 ERP déclarés conformes ; halle de la Sèvre, halle des peupliers.
 - **Parkings souterrains** ; 3 ERP, budget initial = 265 579 €, 0 € investi soit à réaliser 100 %.

- **Sanitaires publics** ; 13 ERP, budget initial = 97 640 €, 35 291 € investis
 - 7 ERP déclarés conformes; Place de la Brèche –kiosque WC public, Place Raoul Auzanneau –bloc services, sanitaires publics, Chabot, Cour Saint Marc, Renon, Saint liguire.
 - 5 ERP dont les travaux d'accessibilité sont terminés ; sanitaires publics Champclairot, Chanzy, Limoges, Viala, sanitaires publics et local annexe propreté urbaine (abri balayage) Souché.

Bilan d'étape mi-Ad'AP :

- 43 ERP sont déclarés conformes ;
- Les travaux sont terminés dans 42 ERP, les attestations d'accessibilité sont en cours.
- Les travaux sont en cours dans 26 ERP.
- Montant des travaux réalisés sur le cadre bâti : 844 667 €.
- Montant des travaux réalisés sur les IOP : 17 961,81 €

En pourcentage d'ERP/IOP



05/10/2020

8

✓ Etudes, travaux concernant les espaces publics.

Afin d'assurer une cohérence dans la chaîne de déplacement, la Ville de Niort a fait le choix de mener en parallèle de l'Ad'AP un programme de travaux affecté à la voirie et aux espaces publics.

Cette programmation doit assurer une continuité d'accessibilité de l'entrée jusqu'à la place de stationnement et/ou l'arrêt de bus les plus proches.

Les travaux de mise en accessibilité programmés pour 2019 ont été réalisés :

- Centre équestre : reprise des cheminements dans le cadre de l'AD'AP.
- Ecole Aragon : remise aux normes des cheminements extérieurs et intérieurs
- Rue du Coteau St Hubert : création d'un plateau surélevé et mise aux normes de l'itinéraire entre le groupe scolaire Aragon et le clos des Quatre Saisons

Remarque : à plusieurs reprises les membres de la CCA signalent les difficultés d'accessibilité sur la place de la Brèche ; pavés endommagés, passages piétons abimés, nez de marche décollés, défaut d'éclairage la nuit ...

Un contentieux est toujours en cours.

✓ Le comité technique d'accessibilité.

Rappel: Il est composé des membres de la Direction Générale et des techniciens des directions : secrétariat général, espace public, patrimoine et moyens, de gestion urbaine réglementaire et de la mission accessibilité-inclusion.

Il a pour objectif :

- D'assurer le suivi de l'Ad'AP municipal : avancées, difficultés, préparation du rapport annuel de présentation à la CCA, formulation de propositions sur la programmation des 2^{ème} et 3^{ème} périodes.
- D'examiner les conditions de mise en place des nouveaux dispositifs réglementaires liés à l'accessibilité.

En 2019, le comité technique d'accessibilité s'est réuni le 29 mai pour préparer le rapport mi-Ad'AP.

Le conseil municipal du 17 décembre 2018 a approuvé la modification du patrimoine communal ; transfert d'équipements à la CAN, fermeture d'équipement, équipements dont les activités sont transférées (*annexe 2*). Dans ce contexte ;

- des ajustements de l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) doivent être validés par le conseil municipal (*annexe 3*) diminution du volume global des dépenses de 900 000 € TTC et de 166 000 € en recettes.

- des financements du Programme d'appui communautaire au territoire (PACT) 2018-2020 sont sollicités auprès de la CAN pour des opérations de mises aux normes dans les groupes scolaires.

✓ **Mise à jour du registre public d'accessibilité.**

Le registre public d'accessibilité est un document unique, obligatoire mentionnant les dispositions prises pour permettre à tous, quel que soit son handicap, de bénéficier des prestations délivrées dans un établissement.

Son contenu, ses modalités de diffusion et sa mise à jour sont précisés par un arrêté du 19/04/2017. Il a été mis en place sur le site du Vivre à Niort. La mise à jour est en cours.

<https://www.vivre-a-niort.com/fr/services-publics/handicap/registre-daccessibilite/index.html>



3. Recensement des ERP accessibles

✓ Liste règlementaire.

Rappel : En application de l'article L2143-3 du Code général des collectivités territoriales, la CCA a recensé les ERP situés sur le territoire de la ville de Niort, déclarés accessibles et ceux dont la mise en accessibilité est prévue. Seuls ont été pris en compte les ERP ayant transmis les documents à la mission accessibilité-inclusion.

La liste est régulièrement mise à jour sur le site Vivre à Niort;

https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/services_publics/handicap/Liste_alpha_ERP_Ad_AP_et_attestatations_access.pdf

✓ Cartographie des ERP accessibles

La cartographie concerne les ERP ayant déposé une attestation d'accessibilité (sur l'honneur ou par l'intermédiaire d'un contrôleur agréé). Ils sont classés par catégorie.



La cartographie est régulièrement mise à jour sur les sites Internet de la Ville de Niort et de la Communauté d'agglomération du niortais :

<https://caniortais.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=5a34c067e0294bca9b9ebba8a55499cd>

4. Les actions en faveur de l'inclusion

Rappel : Afin de structurer les engagements de la Ville de Niort et de son CCAS en matière de handicap, le Conseil municipal a adopté, à l'unanimité, le 14 octobre 2013, la charte « Ville Handicaps ».

Cette charte décline de manière opérationnelle les actions à mettre en place, afin de prendre en compte le handicap et l'accessibilité au sein des différentes politiques municipales. Elle propose une stratégie globale avec des actions visibles par l'ensemble des niortais ; accessibilité, éducation, sport, culture, information, sensibilisation... et des actions à mettre en place en interne.

Axe 1 de la charte : Pour une ville accessible à tous

✓ Point travaux et études programmés en 2019 sur les espaces publics

- **Rappel** : La Ville de Niort poursuit la mise en accessibilité des IOP. Les IOP correspondent à l'itinéraire entre le bâtiment et la case de stationnement adaptée, ou l'arrêt de bus, le plus proche.

Le taux d'accessibilité de tous les IOP de la Ville est de plus de 90 %.

- **Chantiers 2019** ayant contribué à l'amélioration de l'accessibilité sur la ville :
 - Rue Basse : requalification complète de la rue
 - Rue du Grand Port : création d'un cheminement piéton sécurisé
 - Jardin des Plantes + passerelle : Reprise de l'allée et de la rampe d'accès à la passerelle vers Pré Leroy.

- Boulodrome de Galuchet : création d'une case PMR et mise aux normes des itinéraires
- Rue des Trois Coigneaux : requalification du parvis de l'école Paul Bert, création d'une case PMR et mise aux normes des itinéraires.
- Rue de Goise : création d'un cheminement piéton sécurisé sous le pont SNCF et reprise de toutes les traversées piétonnes pour mise aux normes PMR.
- Giratoire de la rue de la Plaine : requalification de l'anneau central et reprise de toutes les traversées piétonnes pour mise aux normes PMR.
- Rue de Telouze : création d'un cheminement piéton sécurisé et mise aux normes des traversées piétonnes.

✓ **Concertation sur le volet accessibilité des travaux sur les espaces publics**

Les associations représentant les personnes en situation de handicap, membres de la CCA, ont été invitées, pendant les travaux, à faire part de leurs remarques et besoins concernant les aménagements de l'espace public :

○ **Travaux rue Basse et rue du Pont** (annexe 4)

Le 7 mai, pendant les travaux, les membres de la CCA ont rencontré le Responsable du bureau du paysage urbain. Ce fut l'occasion de faire un point sur l'accessibilité d'usage des cheminements.

Au pied de la colline Saint André, la rue Basse est un axe majeur de circulation du quartier. Avec la rue du Pont, c'est le point d'entrée

unique de la Colline par l'ouest. A ce titre, c'est la rue qui supporte le trafic le plus important. La ville est intervenue dès le début de l'année 2019 sur une surface de 1 800 m² pour un coût estimé à 575 000 €.

Observations émises :

- Les trottoirs en pierre calcaire sciée avec joint plein lisse ne sont pas glissants. Le déplacement des personnes en fauteuil est facilité.
- Les bandes de guidage sont conformes, attention à l'entretien des rainures afin qu'elles ne se bouchent pas (chewing gum, mégots...).
- Problème de détection des bornes, pour les personnes se déplaçant avec une canne (aveugles ou déficients visuels).



- **Port Boinot** (annexe 5)

Le 18 septembre, Matthieu Théaudin représentant la maîtrise d'œuvre a présenté à la CCA, les projets d'implantation de la signalétique:

- des bandes de guidages avec contraste visuel et tactile,
- de signalétique et jalonnement,
- circulations et usages,
- le plan général accessibilité.

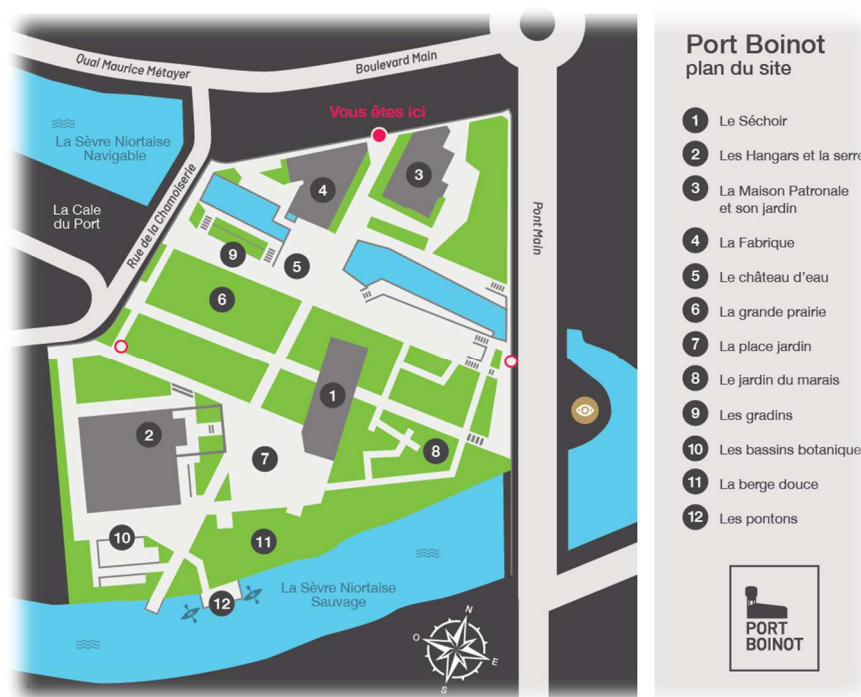
Remarques émises:

- Echantillon de marquage sur main courante : contraste validé ; police, espacement et taille des caractères validés, relief des lettres à augmenter.
- Les bandes podotactiles sont confirmées en rainure de 2 cm. Un entretien suivi de la ville sera nécessaire afin qu'elles ne se bouchent pas.
- Demande d'un règlement pour l'accès du site aux vélos et Nouveaux Véhicules Electriques Individuels (NVEI) (Trottinettes, gyropodes, roues...) → en cours d'élaboration par la direction des espaces publics.
- Validation des pupitres et totems.
- Demande d'ajouts de pictogrammes permettant d'identifier les destinations. La norme volontaire d'AFNOR NF P96-105 fournit un cadre pour concevoir et utiliser des pictogrammes qui parlent à tous les publics (ex : « Toilettes » préférées à « Sanitaires »).



Souhaits:

- **1 pupitre plan tactile multi sensoriel à chaque entrée** : plan en couleur, en braille, en relief avec vidéos LSF (langue des signes française). Epurer le plan de toute information distractive.
- **1 boucle d'induction magnétique (BIM)** à l'accueil de chaque bâtiment à minima à l'accueil principal.
- **Plan simplifié** : prévoir de remettre à l'accueil un plan simplifié : utiliser les mêmes codes couleurs et les mêmes pictogrammes que ceux apposés sur le site.
- **Doublage sonore des pictogrammes**, préconisé par la norme volontaire d'AFNOR NF P96-105, pour répondre aux besoins spécifiques des déficients visuels et pour permettre l'autonomie des personnes « sensibles » ; personnes âgées, illettrées en situation de handicap mental...
- **Utilisation d'un code couleur** pour améliorer le repérage, faciliter les déplacements et sécuriser.



✓ Le LAC - Label accessibilité chantier : une action pilote dans la région

Du 17 janvier au 29 mars, GRDF a renouvelé 180 mètres de canalisations rue du Vivier. Les travaux ont nécessité la mise en place d'une déviation réalisée par la Ville. L'accès des riverains a été maintenu. GRDF, sponsor du basket, a travaillé avec Jean-Luc Thibaudeault, Agent de développement à l'ASN Basket, afin de rendre accessible le chantier aux personnes à mobilité réduite (fauteuils, déambulateurs, poussettes...). (Annexe 21-4)

Moyens mis en œuvre pour l'accessibilité du plus grand nombre pendant les travaux :

- Visite et validation de la zone d'accessibilité avec des adhérents (GEM- Terrasses) en situation de handicap.
- Concertation avec les riverains pour déterminer une zone de rangement des poubelles.
- Mise en place de barrières aux alentours des tranchées pour sécuriser les riverains.
- Mise en place de plates-formes amovibles pendant la journée, mais fixées au sol le soir pour l'accessibilité des riverains, piétons et deux roues.
- Pose de ralentisseurs pour minimiser le bruit des dalles métalliques lors des passages de véhicules en fin de soirée et le week end.



✓ Intégration de l'accessibilité dans des programmes cohérents

La mission accessibilité-inclusion a participé à plusieurs rendez-vous concernant des opérations de programmation de travaux du cadre bâti, de la voirie et de l'espace public :

○ Action Cœur de ville

Rappel du contexte : l'État a lancé le programme "Action Cœur de Ville" dont les objectifs sont le renforcement du rôle moteur que jouent les villes moyennes dans le développement de leur territoire : renfort de leur attractivité et revitalisation de leur centre-ville.

Labellisée « Action Cœur de Ville » en septembre 2018, la Ville bénéficie sur une durée de 6 ans et demi d'un soutien financier pour l'aménagement ou le renouvellement d'équipements et d'espaces publics clés pour le rayonnement du territoire.

Projet conjoint entre la Ville et Niort Agglo, une centaine d'actions sont prévues au programme.

Le rapport de projet stratégique Action Cœur de Ville, **signé le 15 mai 2019**, répond aux 5 axes définis par le programme national décliné en stratégie de projet propre à la Ville de Niort qui s'appuie sur 5 grandes orientations :

Les axes du programme national :

- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville.
- **Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions.**
- Favoriser un développement économique et commercial équilibré.

- Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine.
- Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs.

Après l'engagement sur dix premiers projets structurants, un avenant n°1 à la Convention cadre Action Cœur de Ville a été signé en mai 2019. Parmi ces nouvelles actions : la requalification du jardin des plantes, l'expérimentation en faveur du renouveau des lignes pédibus, la troisième navette centre-ville/Pontreau Colline St André.

○ Colline Saint André/ Le Pontreau

Le quartier Pontreau/Colline Saint André (5 780 h) est un des quartiers prioritaires, au titre de la politique de la ville du territoire niortais, éligible au financement de l'enveloppe régionale ANRU dotée d'1 M€ (*annexe 6*).

Le 15 novembre 2019 : signature de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier Pontreau / Colline Saint André qui :

- Acte les opérations à réaliser pour chaque maîtrise d'ouvrage (Deux –Sèvres habitat, Communauté d'agglo, Ville de Niort,...).
- Fixe le calendrier opérationnel de mise en œuvre, le financement de chacune des opérations, les partenariats financiers.
- Fixe le dispositif d'évaluation et de mesure des impacts.

Le projet entre dans sa phase de mise en œuvre opérationnelle pour un montant de 26 M€ d'investissement.

Enjeux et objectifs du pilier renouvellement urbain inscrits à la convention :

- Poursuivre les réhabilitations du parc social du Pontreau (242 logements).
- Requalifier l'habitat ancien privé du Pontreau/Colline en s'appuyant sur les outils de l'ANAH.
- **Développer la mixité fonctionnelle** (commerces et services) pour améliorer l'attractivité des quartiers.
- **Maintenir et développer des équipements existants en vue d'améliorer les services de proximité à la population et l'accès aux droits.**
- Poursuivre la requalification des espaces publics et des voiries.
- Accompagner la transformation du quartier en menant des actions relative à la « mémoire du quartier ».



✓ **Le guide de recommandations pour un document accessible.**

Rappel : Dans le cadre de la mise en place de l'action « Adapter aux différents handicaps les réunions publiques organisées par la municipalité », la mission accessibilité-inclusion, en 2017, a accueilli une étudiante en Master 2 IPHD au Pôle universitaire niortais. Elle a eu notamment, comme mission la réalisation d'un guide de recommandations pour l'accessibilité des documents administratifs, nécessaires aux préparations, présentations et compte-rendu de réunions. (cf. annexe 4 du rapport 2017)

Sur l'année 2018, il a été testé par les services de la mission participation interne, accessibilité et développement durable.

Il a été mis en ligne sur Intranioirt le 15 janvier 2019.

En fin d'année, une stagiaire, en 1^{ère} année de Master IPHD a travaillé sur « Un mémo pour un document accessible ». Un sous-main à destination de chaque service est en cours de réalisation (*annexe 7*).

✓ **Guide pratique pour organiser une manifestation accessible.**

- **Rappel** : Ce guide s'inscrit dans le point 2, axe 1 de la charte « Ville Handicap »: Favoriser l'accessibilité des manifestations aux personnes en situation de handicap.

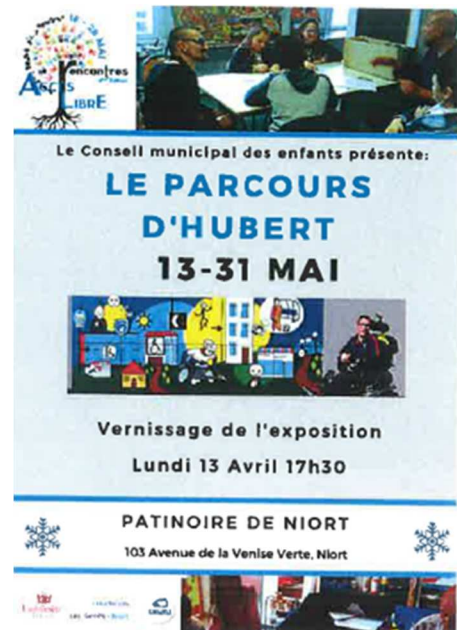
- **Un stagiaire, étudiant en Master 2 IPHD est accueilli au printemps 2019 à la mission accessibilité – inclusion.** Sa mission a pour objectif de donner des points de repère concrets et des recommandations pratiques et techniques pour prendre en compte la notion d'accessibilité dans l'organisation d'un évènement et valoriser ces évènements.

Il a organisé des rencontres avec les organisateurs d'évènements : 16 services de la collectivité, 4 associations externes.

Eléments de diagnostic (annexe 8):

- **Points forts :**
 - Le service Évènement centralise les demandes de manifestations sur le domaine public.
 - Les fiches protocolaires apportent des informations s aux services concernés (ex : espace vert, services techniques).
- **Points faibles :**
 - Les procédures réglementaires d'organisation des manifestations sont peu connues des organisateurs et ne sont pas suivies de manière automatique.
 - Les arrêtés municipaux ne distinguent pas toujours clairement les données réglementaires et les données logistiques.
 - Les fiches protocolaires sont souvent incomplètes, avec un délai de réponse non connu, des en-têtes trop répétitives et ne sont pas mises à jour sur Intraniori.
 - Peu d'information sur le suivi de la manifestation.
- **Une enquête a été menée auprès des villes du grand ouest.**

- **Un cas pratique : l'organisation des 4^{èmes} Rencontres Accès libre :**
 - 1 proposition de fiche manifestation plus accessible avec des pictogrammes, validée par la CCA du 7 juin.
 - 7 affiches spécifiques accessibles pour le plus grand nombre.



Proposition de fiche DCPL

Annexe 1 : Projet fiche récapitulative
 Organisation de l'évènement
 Direction de la commande publique et logistique

La structure / Porteur du projet		Le service Demandeur/Accompagnateur	
Structure : Ville de Niort / Centre de ressources handicap		Service demandeur : Mission accessibilité Inclusion	
Contact référent : Isabelle MOREAU / Jacques BOUCHAND		Contact référent : Isabelle Moreau	
Tel :		Tel : 782506 86 60 11 44	
Mail :		Mail : isabelle.moreau@mail@e-niort.fr	

Nature de l'évènement : 4^{ème} Rencontres Accès libre – manifestation grand public (- de 1500 personnes par animation)

Dates	Lieu	Horaire	♿	♻️	Denrées alimentaires et boissons				Vaisselle			Service	Livraison	
					☑️	☑️	☑️	☑️	☑️	☑️	☑️			☑️

Autre demande spécifique

Legende

♿ : Nombre de personnes ♻️ : Polaire d'éthyle ☑️ : Café ☑️ : Jus d'orange ☑️ : Thé ☑️ : Eau ☑️ : Sucre ☑️ : Gobelet ☑️ : Verre ☑️ : Tasse


✓ Mise à jour du guide de l'exercice du droit de vote.

Afin de lever les appréhensions des personnes en situation de handicap face au vote un guide avait été réalisé en 2017, lors des élections présidentielles et législatives.

A l'occasion des élections européennes du 29 mai, le guide a été mis à jour avec :

- La réception d'une nouvelle carte d'identité portant mention du numéro national d'électeur (*annexe 9*).
- La loi du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice qui restitue le droit de vote aux majeurs sous tutelle.

Intérieur de la carte d'électeur :

LIEU DE VOTE	VILLE DE XXXX Circonscription : XXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXX
NOMS-PRENOMS-ADRESSE DU TITULAIRE		
Mme/MR XXXXXXXXX Rue XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX 79000 NIORT		XXX
XXXXXXXXXXXXXX N° du bureau de vote	XXXXXXXXXXXXXX N° national d'électeur	XXXXXXXXXXXXXX N° d'ordre sur la liste
XX/XX/XXXX Date de naissance	XXXXXXXXXXXXXX Département	XXXXXXXXXXXXXX Commune de naissance
Le Maire, XXXXXXX	Signature du Maire	Cachet de la Mairie
		Signature du titulaire



Axe 2 de la charte : Pour une ville favorisant la participation des personnes en situation de handicap

Rappel du contexte :

- 1. La charte « Ville Handicap »** décline les objectifs et actions à mettre en œuvre afin de faciliter l'accès des travailleurs en situation de handicap à la ville de Niort et à son CCAS :
 - Favoriser le maintien dans l'emploi des agents dont le handicap survient au cours de la vie professionnelle.
 - Anticiper l'usure professionnelle par une gestion prévisionnelle ciblée des emplois et des compétences.
 - Favoriser le recrutement et l'insertion des travailleurs en situation de handicap au sein de la collectivité.

- 2. Le PACT (Plan d'Amélioration des Conditions de Travail)** élaboré en 2011 après un diagnostic de climat social comprend une ambition forte d'intégrer les personnes en situation de handicap dans le cadre professionnel.

- 3. Le service santé et sécurité au travail créé en 2012** au sein de la Direction des ressources humaines regroupe le secteur de la prévention et le secteur médico-social (médecins de prévention et assistantes sociales). Il formalise notamment les procédures d'aménagement de poste et de maintien dans l'emploi.

4. La convention FIPHFP ; depuis 2014, la Ville et le CCAS de Niort se sont engagés avec le FIPHFP, afin de continuer à respecter l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap de 6% des effectifs, conformément à la loi du 11 février 2015 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

La convention permet de structurer l'action de la collectivité et de disposer d'un financement préalable aux actions envisagées :

- Informer, communiquer, sensibiliser sur les situations de handicap.
- Maintenir dans l'emploi les agents en situation de handicap.
- Favoriser le recrutement d'agents en situation de handicap.

Au cours de l'année 2017, dans la perspective de la nouvelle contractualisation avec le FIPHFP, cette fois mutualisée avec la CAN, la convention a été prolongée pour une durée d'un an.

Depuis septembre 2018, l'animation et le suivi de la convention sont assurés par une chargée de mission handicap et projets transversaux au sein de la Direction des ressources humaines (précédemment par le Responsable du service santé et sécurité au travail) et l'assistante administrative du service santé et sécurité au travail.

L'espace partagé sur l'intranet de la collectivité « Intranioirt » permet aux agents de disposer en ligne des procédures et documents de demande d'aide interne.

✓ Handic'apte et FIPHFP

Les actions réalisées :

A) Mobilisation des ressources externes, développement des partenariats :

1) Reconduction de la convention avec Cap emploi

Cap emploi contribue à l'insertion professionnelle des personnes handicapées au sein de collectivités territoriales.

La convention a pour objectif de favoriser le recrutement et l'intégration des personnes en situation de handicap dans la collectivité notamment lors des entretiens de recrutement.

2) Participation à l'Handi-Pacte régional

- Atelier pour sensibiliser à la reconnaissance du handicap
- Rencontres des référents handicap de la région nouvelle aquitaine
- Rencontre référent handicap sur le P.A.S.

3) Développement de l'emploi indirect

La Ville de Niort et le CCAS ont conclu des marchés avec des entreprises du secteur protégé employant des personnes en situation de handicap.

- ESAT de Niort ; marché de nettoyage des espaces publics.
- ADAPEI 79 ; marché de lavage des vêtements de travail spécifiques et des équipements de protection individuelle haute visibilité.

B) Formation des travailleurs handicapés, sensibilisation et communication à destination des agents :

Ateliers de reconversion professionnelle

5 agents sur 4 demi-journées : 8 avril, 3 juin, 23 septembre, 9 décembre ont participé à ces ateliers animés par H2L Conseil, pour un coût de 2 600 €. Les objectifs de ces ateliers étaient de :

- Démystifier « le statut de travailleur handicapé » pour une meilleure connaissance de celui-ci et des droits qui lui sont liés.
- Comprendre les différentes étapes d'un parcours de reconversion.
- Connaître les interlocuteurs internes, les mesures et les aides existantes.
- Rassurer et permettre aux participants d'envisager d'autres possibles.

C) Amélioration des processus de mobilité et de reconversion professionnelle

Bilan de compétences

1 agent a bénéficié d'un bilan de compétences en vue d'un reclassement professionnel.

1 500 € financés par le FIPHFP.

Ce bilan a permis au bénéficiaire de :

- Faire le point sur son parcours professionnel.
- Mettre en évidence ses compétences, ses points forts et ses motivations.
- Se projeter dans d'autres fonctions.
- Formaliser des projets réalistes d'évolution professionnelle.

D) Adaptation et aménagement de postes :

1) Etudes internes

Ces études préalables réalisées par le service santé sécurité au travail permettent d'évaluer les possibilités de compensation du handicap par l'adaptation du poste de travail et de déterminer les aménagements à envisager en vue de faciliter le maintien dans l'emploi.

Ces études conduisent à la mise en œuvre de moyens techniques et organisationnels pour réduire l'écart entre les exigences du poste et les capacités de l'agent en situation de handicap.

Le montant total des aides a été de 16 000 €.

2) Mise à disposition d'équipements, de matériels ou de mobilier

Le recrutement ou le maintien dans l'emploi d'un agent en situation de handicap rend parfois nécessaire l'aménagement de la situation de travail permettant de compenser le handicap. Cet aménagement est aussi une opportunité pour réfléchir à l'organisation et aux conditions de travail, et sensibiliser les collaborateurs à la problématique du handicap.

Les situations d'aménagement ou d'adaptation de poste ont fait l'objet d'aides techniques :

- Fauteuils ergonomiques : (dont 2 235.20 € part financée par le FIPHFP) 3 272.00 €.
- Adaptations et aménagements de poste nécessitant du matériel et outillage spécifique : 1 509.54 € (dont 1 163,394€ financé par le FIPHFP).
- Aménagement d'un véhicule professionnel : 483.60 €, pris en charge en totalité par le FIPHFP.

E) Amélioration des conditions de vie

3 agents BOE ont bénéficié d'une prise en charge de leurs prothèses auditives.

Le montant total pris en charge dans la limite du montant restant à charge après intervention des régimes obligatoires et complémentaires, ainsi qu'après intervention de la PCH attribuée par la MDPH, s'est élevé à 3 471.74 €.

F) Favoriser le recrutement de jeunes en situation de handicap :

1) Apprentis

2 agents en situation de handicap ont été recrutés en contrat d'apprentissage :

- 1 à la Direction administration et formalités citoyennes, service accueil.
- 1 à la Direction de l'éducation, service restauration.

2) Parcours de transition professionnelle

1 agent a suivi une formation diplômante universitaire 2019-2020 pour une reconversion professionnelle pour préparer un diplôme universitaire, pour un coût de 1 634 € pour le 1^{er} semestre 2019.

G) Résultats de la convention

Le taux d'emploi légal des personnes en situation de handicap à la Ville de Niort est de 11,72% de l'effectif total au 1^{er} janvier 2019.

H) Mise en œuvre de la nouvelle convention CAN/Ville de Niort/ CCAS avec le FIPHFP

Une **convention mutualisée CAN –Ville – CCAS a été actée le 27 juin 2019** à Bordeaux avec une subvention de 388 630 € pour les 3 collectivités pour les 3 ans.

Les 4 axes sont :

- Changer les représentations.
- Recruter.
- Maintenir dans l'emploi.
- Agir sur la commande publique

✓ Accueil de stagiaires en situation de handicap.

Rappel : En concertation avec les référents des jeunes scolaires en situation de handicap, la Direction des ressources humaines, la mission accessibilité - inclusion propose un process, pour l'accueil de stagiaires en situation de handicap au sein de la collectivité.

En 2019, 2 stagiaires en situation de handicap ont été accueillis selon le process en cours de validation;

- **Avant l'accueil du stagiaire**

→ CV et lettre de motivation reçus à la DRH, transmises à la mission accessibilité – inclusion pour suivi.

→ Rencontres « physiques » et échanges verbaux avec le référent du stagiaire dans un 1^{er} temps puis ensuite avec le stagiaire.

- **Pendant le stage**

→ Possibilité de lien entre l'équipe accueillante, et le référent du stagiaire.

- **A la fin du stage**

→ Evaluations : 1- avec le référent du stagiaire.

2- avec le stagiaire et son référent.

✓ Initiation LSF (langue des signes française)

La Chargée de mission handicap de la DRH, Référente sourds et LSF de la Ville de Niort a animé :

- 1 atelier de sensibilisation à la LSF sur 4 demi-journées de septembre à octobre.

10 agents ont participé.

Au programme : initiation à la culture sourde, dactylologie (alphabet, chiffres, personnes, verbes, ...), jeux de rôles en rapport avec des situations d'accueil de la collectivité.

- 1 atelier de perfectionnement à la LSF sur 4 demi-journées en novembre.

8 agents ont participé.

Au programme : rappel de la dactylologie, discussions en groupe et jeux de rôles en rapport avec des situations vécues dans la collectivité.

✓ **Ateliers « Fais-moi un signe ».**

La Chargée de mission handicap de la DRH, Référente sourds et LSF de la Ville de Niort anime le 1^{er} jeudi de chaque mois, entre 12h30 et 13h30, dans la salle de créativité 304 un atelier LSF.

Il est ouvert aux agents ayant déjà eu une initiation LSF.

6 à 10 agents participent régulièrement à l'atelier qui permet de préserver les acquis dans la LSF.

✓ **Exposition photos témoignages « Différent comme tout le monde ».**

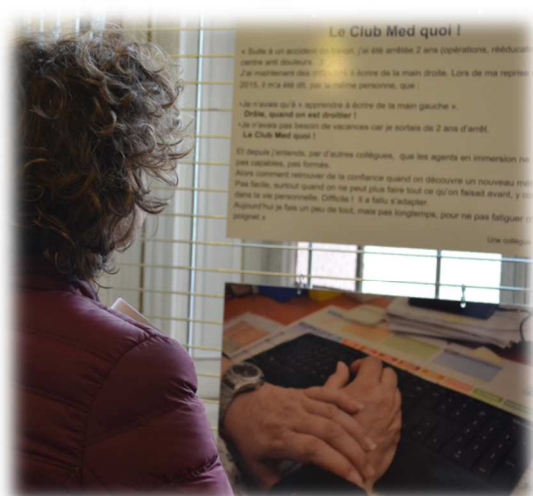
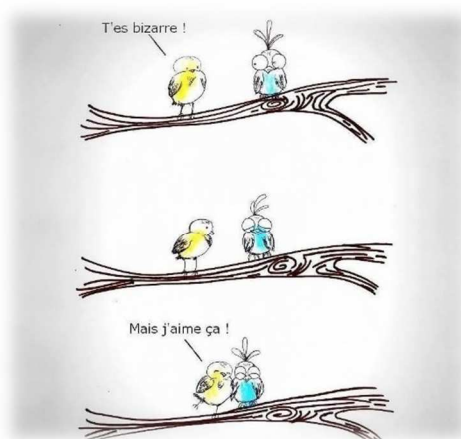
Cette exposition retrace les missions et les ressentis d'agents de la Ville de Niort en situation de handicap, et de leurs collègues proches, au sein de la collectivité.

A l'initiative de la mission accessibilité – inclusion, en collaboration avec la Chargée de mission handicap de la RH et le Photographe de la ville, elle a été entièrement réalisée en interne ; recueil des témoignages, prises de vues, impression et installation.

Elle a été imaginée pour : changer le regard sur les différences, sensibiliser sur les dispositifs mis en place par la municipalité, partager librement pour mieux se comprendre et mieux vivre ensemble.

« Différent comme tout le monde » a été proposé en exclusivité aux employés de la ville de Niort. Elle a été présentée du 18 au 21 novembre, dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des Personnes en Situation de Handicap.

230 agents de la Ville de Niort se sont déplacés et ont eu la possibilité de s'exprimer à travers un « Livre d'or » mis à leur disposition, dans lequel on pouvait lire par exemple « des témoignages poignants, des photos superbes, des images qui parlent plus que des mots ».



✓ L'accueil des enfants en situation de handicap

La Direction de l'Education a consacré 142 323 € à l'accueil des ESH en activités péri et extrascolaires.

161 ESH inscrits.

8 102 heures d'accompagnements individuel et collectif.

1 stagiaire Master IPHD.

Tous les acteurs de la direction ont œuvré pour l'inclusion des ESH :

1) Coordination de l'accueil des ESH

La répartition des missions de coordination pour l'accueil des ESH sur les temps péri et extrascolaire est organisée de la manière suivante :

- 1 coordonnateur périscolaire chargé du suivi global et de la centralisation des données,
- Chacun des 4 coordonnateurs péri et extrascolaires chargés sur leur secteur géographique respectif de la mise en œuvre des PAS en centre de loisirs et en APS élémentaires
- Les 3 coordonnatrices scolaires chargées de leur mise en œuvre en APS maternel.



2) Le conseil municipal des enfants (CME)

La Pilote du CME a proposé aux jeunes élus de participer à la commission « Solidarité/Handicap » les mercredis 13 février, 20 mars, 15 mai et 12 juin :

- Première réunion de la commission : sensibilisation à la différence avec les jeunes en service civique qui ont utilisé pour leur intervention, les outils de la mallette pédagogique de sensibilisation aux situations de handicap.
- Lors des réunions suivantes pratique de « l'inclusion inversée » ; enfants valides vers les non-valides, à travers des visites d'associations et des partages d'activités communes :
 - Projet avec AVH écrire en braille les 10 principes des droits de l'enfant : 6 mercredi au local de l'AVH avec goûter de Noël.
 - Rencontre Handisport le 15 mai

3) Activités des accueils en périscolaire (APS)

- Participation de l'APS La Mirandelle à la course organisée par l'APF « Courir pour aimer la vie ».
- Cycle d'activités de 9 séances de :
 - Basket Adapté encadré par l'ASN Basket pour les enfants de la classe ULIS de Proust ;
 - Multisports Adapté encadré par l'USEP pour les enfants de la classe ULIS de Aragon.

- Encadrement des ateliers « La différence, c'est normal » animés par 2 binômes de jeunes volontaires en service civique d'Unis Cité dans 8 accueils périscolaires (4 de janvier à mars et 4 autres d'avril à juin) pour un total de 51 séances et de 96 enfants sensibilisés aux situations de handicap.
 - relance du dispositif à la rentrée de septembre 2019 avec des temps de concertation et de formation des nouveaux volontaires aux techniques d'animation. Formation de 8 jeunes assurée par une référente périscolaire de la Ville mise à disposition auprès de l'association Unis-cité.

3) Les centres de loisirs :

14 protocoles d'accueil spécifiques ont été mis en place les mercredis et pendant les vacances avec l'accompagnement d'un animateur référent.

4) Analyse des pratiques AESH

En partenariat avec le pôle ressources handicap du GPA 16/79, organisation chaque semestre de réunions de 2h piloté par un éducateur spécialisé entre les directeurs péri et extra-scolaire et entre les accompagnateurs d'enfant en situation de handicap. 3 groupes ont été constitués : 2 groupes de référents périscolaires et 1 groupe d'AESH périscolaire.

Groupe 1 – référents périscolaires : 13 mai et 21 novembre.

Groupe 2 – référents périscolaires : 20 mai et 17décembre reporté au 16 janvier 2020 (pour cause de grève) ;

Groupe 3 – AESH : 23 mai et 19décembre.

5) Rencontres Accès Libre

La pilote du CME et les jeunes élus se sont mobilisés pour cet évènement grand public. Ils ont au préalable réalisé un travail de sensibilisation dans le cadre de leur commission « Handicap » le mercredi.

Pendant les Rencontres Accès libre du 18 au 28 mai

Outre les créneaux d'animations réservés et organisés pour et autour des enfants, ce temps ludique, informatif sensibilise également aux activités physiques adaptées.

En 2019, ont participé :

- 40 enfants au spectacle « Déraciné » de la Cie En Avant marche le mercredi 22 mai au centre Du Guesclin avec un temps d'échanges avec le comédien et un goûter
- Le Chef de service Animation et du Coordinateur périscolaire à une table ronde autour des actions locales de pratiques inclusive
- Le CME à l'ouverture de la semaine Accès Libre avec l'interprétation d'un chant « Hakuna matata » en LSF et participation à un atelier de sensibilisation avec des personnes aveugles et déficientes visuelles.



6) Journée du développement durable

A l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable 2019, et pour la deuxième année consécutive, la Ville de Niort a organisé une tournée du Festival Le Temps Presse à Niort avec une projection spécifique pour les enfants des centres de loisirs et du CME. Dans la salle de garderie de l'école Michelet, une quarantaine d'enfants ont assisté à cette projection.

L'un des deux courts métrages intitulé « Louis » portait sur le handicap et l'inclusion.

LOUIS – de Violaine Pasquet - 9' (2014) : « Louis est un garçon de 10 ans. Il est devenu sourd au cours de sa petite enfance. Il aime jouer avec ses animaux préférés : les escargots. Il a même un terrarium. La réalité de son handicap le rattrape lorsqu'il franchit la barrière de l'école. Aux yeux des autres il est « la parabole » et il en a ras le bol... ».

La Chargée de mission handicap de la RH, référente sourde à la Mairie a réalisé une initiation LSF auprès du jeune public.



7) Information aux étudiants IPHD

Intervention le 23 septembre du Chef de service Animation auprès des étudiants de Master 1 IPHD pour présenter le dispositif d'accueil des ESH mis en place par la Ville.

8) Rédaction et diffusion « Charte ESH »

En 2019, la Direction Education (DE) s'est impliquée dans un travail d'amélioration de l'accueil des enfants en situation de handicap (ESH) accueillis dans les écoles publiques niortaises sur un temps péri et/ou extra-scolaire.

Pour la rédaction de la Charte accueil enfant en situation de handicap (Charte ESH), ont été réuni : un groupe pluri-professionnel interne (coordonnateur périscolaire, référents périscolaires, ATSEM, agents polyvalents et d'agents de restauration, stagiaire IPHD M2) avec des partenaires extérieurs (DSDEN, CAF, chargée de mission accessibilité inclusion).

L'édition de la charte est programmée pour le début d'année 2020. Sa diffusion s'étalera tout au long de l'année auprès des équipes de la DE et des partenaires pour répondre aux objectifs de définition des missions de chacun et d'harmonisation des pratiques.

✓ Le sport, un élément d'inclusion sociale

L'accès au sport est un axe fort de la politique sportive de la Ville. Avec plus de 130 clubs et 21 000 pratiquants dans 64 disciplines différentes, Niort est la Ville de tous les sports et du sport pour tous. Niort a été récompensé à nouveau en janvier 2019, par le Label National 2019/2021 « Ville active et sportive - 3 lauriers » et figure parmi les 54 villes les plus sportives de France.

La Ville apporte une aide financière aux clubs sportifs qui s'engagent en contrepartie à dynamiser et animer des quartiers concernés par la politique de la Ville. Clubs qui participent à l'animation de la cité par la mise en place de tournois avec les jeunes dans les quartiers ;

- « Basket de quartiers » avec l'AS Niort Basket,
- « Séances de boxe éducative » avec l'association de boxe Le Poing de rencontre dans les quartiers du Clou Bouchet et du Pontreau.
- Football dans le quartier de Sainte Pezenne avec l'Union Sportive Pexinoise.

✓ Le handisport un axe majeur

La Ville de Niort contribue fortement à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde sportif.

Nombre des équipements sportifs municipaux sont d'ores et déjà accessibles ou en passe de l'être dans le cadre de l'Ad'AP pour lequel la Ville engage près de 3 millions d'euros entre 2016 et 2024. Pour cela,

elle travaille en étroite collaboration avec les Comités départementaux Handisport et Sport adapté.

L'objectif est de permettre aux personnes le désirant d'avoir une pratique physique et sportive adaptée, et de maintenir, grâce à ces activités, des relations sociales favorisant leur bien-être.

Cette politique volontariste a permis l'émergence de talents et d'initiatives :

- Nicolas Antier est champion de France 2015, 2016, 2017 et 2018 de tennis de table handi. Il est sélectionné pour les Jeux européens handisport. Il prépare activement les Jeux paralympiques de Pékin 2021 et Paris 2024.
- Le Chamois Niortais FC est le 1er club de foot professionnel français ayant développé une section foot fauteuil.
- Plusieurs autres clubs niortais disposent d'une section handisport : rugby, tir à l'arc, golf, gymnastique, natation, tennis de table, basket...
- L'activité Handiglisse, grâce à l'équipement de la patinoire, est un exemple concret d'action favorisant la mixité des publics. Une douzaine de personnes, encadrées par l'Institut médico-éducatif et le Foyer des Genêts utilisent actuellement le matériel mis gratuitement à disposition des usagers.
- Les 18 et 19 mai Les Chamois Niortais ont organisé le Championnat de France – D3 - de foot fauteuil électrique.

✓ Le sport et l'activité physique pour tous

- **Pass'Sports Seniors Actifs** ; depuis 2014, la politique Sport Santé initiée par la Ville de Niort intègre la mise en œuvre d'une activité régulière, adaptée, sécurisée et progressive réservée aux seniors. Ce dispositif est mis en place avec l'Association Gérontologique Sud Deux-Sèvres (CLIC).

41 associations sportives partenaires se mobilisent pour offrir une palette d'activités allant du tir à l'arc à la marche, de l'aviron à la gymnastique douce ou au golf et à l'escrime.



- **Niort en forme – Journée du 5 octobre** à l'Acclameur; le thème retenu pour cette 3^{ème} édition « Le bien-être et le bien-vivre à Niort par l'activité physique ». Emilie Gomis, est la marraine de la journée, athlète, Vice-Championne Olympique de Basket au JO de Londres en 2012.

De 9h à 12h45 des conférences autour de 3 thèmes : Activités physiques et qualité de vie au travail / Je bouge dans mon quartier / Activités Physiques, nutrition et sommeil

De 13h00 à 18h - Ateliers sportifs : Initiation dans des ateliers Sport Santé Bien Etre en partenariat avec l'office du Sport Niortais et une quinzaine de clubs sportifs niortais. Informations, sensibilisation et prévention nutrition activité physique.

La mission accessibilité –inclusion a travaillé avec les collègues du service des sports pour diffuser une communication sur cette journée, accessible pour tous (*annexe 10*).

4 usagers du SAVS de Trisomie 21 et leur accompagnante ont assisté aux conférences sur l'importance de l'activité physique pour le bien-être et la santé. Ils ont estimé avoir des difficultés avec certaines interventions avec l'emploi de vocabulaire parfois très spécifique. En revanche, ils tiennent à remercier le Professeur Paul Menu qui a fait un discours concis, avec des mots simples accompagnés d'images pertinentes ce qui a permis aux usagers d'être attentifs et de partir avec des informations.

✓ Niort « Terre de jeux 2024 »

L'annonce a été faite par Tony Estanguet, président de Paris 2024, et François Baroin, président de l'Association des maires de France (AMF) et présidents d'intercommunalité, à l'occasion du congrès de l'AMF le mercredi 20 novembre.

Ce Label concrétise la volonté de la collectivité à s'impliquer dans la dynamique des Jeux olympiques et paralympiques 2024. Il permet à Niort d'utiliser les outils de communication de Paris 2024 pour valoriser et accélérer les projets sportifs locaux, porter les valeurs de l'olympisme sur le territoire.

Le label "Terre de jeux" acquis, la Ville et l'Agglo ont candidaté à celui de "Centre de préparation aux Jeux" (CPJ).

L'objectif est de faire du Niortais une base arrière des Jeux et accueillir des délégations françaises et étrangères qui souhaiteraient venir

s'entraîner durant l'Olympiade 2020-2024 ou quelques mois avant les J.O. L'accueil récent d'une délégation d'athlétisme chinoise témoigne de cette volonté.

Les atouts de la Ville : la qualité de ses installations, sa capacité d'hébergement et de transports, ses équipements spécialisés pouvant accueillir les sportifs handisports et sa proximité avec Paris (- de 2 heures par le TGV).



✓ Une politique culturelle pour tous

La Ville encourage l'accès à la culture pour tous, pour les jeunes en particulier. Elle soutient la création, la diffusion et les pratiques artistiques. Les champs d'actions prioritaires sont : les arts visuels, les musiques actuelles, le spectacle vivant, notamment circassien et l'accès à la lecture. La programmation riche et variée du Camji, de la Scène nationale et Cinéma Le Moulin du Roc et du Centre d'art contemporain photographique, contribue à accroître le rayonnement culturel de Niort. La Ville organise en régie des événements qui comptent dans la région : les Jeudis de Niort, le festival Cirque d'été, le festival de polar Regards noirs, des expositions d'arts visuels et des ateliers de pratiques au Piloni et au pavillon Grappelli.

Les actions spécifiques 2019

Pour la saison estivale 2019 la Ville de Niort invitait « Toutes les cultures, tous les visages, tous les publics ».

L'objectif est de démocratiser les lieux et les pratiques artistiques et de les rendre accessibles à tous. Une programmation culturelle variée dans toute la ville ; établissements publics culturels, équipements municipaux, quartiers, milieu scolaire et associatif, espaces de plein air.

- 40 rendez-vous artistiques gratuits tout l'été
- 40 300 spectateurs
- Au Centre communal d'actions sociale, un Collectif 'Art créé depuis 2015, comme support d'accompagnement vers un mieux-être.

Ces manifestations sont l'occasion de mettre en place des projets pour rendre la culture accessible au plus grand nombre ;

- interventions auprès du service pénitencier d'insertion et de probation de Niort,
- concerts en prison organisés dans le cadre des jeudis niortais,
- ateliers dessin avec Mattieu Roda et réalisation de 2 fresques dans la salle polyvalente et dans la cour de la maison d'arrêt ainsi qu'une rencontre d'auteur.

Cette année, dans le cadre du festival Regards Noirs, du 13 au 16 février, un projet de compagnonnage a été mis en place avec l'auteur Marin Ledun.

Le compagnonnage est un processus d'accompagnement permettant sur une période définie, d'organiser des séquences d'échanges et de travail entre un groupe et un auteur. Le but étant d'amener la littérature au plus près des gens et de l'aborder de manière moins académique.

Ce projet intitulé « Ouvrez la voix » a été financé par la Région, l'Etat, Le Centre national des Lettres et la Ville de Niort.

Marin Ledun, auteur de Nouvelle Aquitaine, chercheur en sociologie a été invité à plusieurs reprises sur Niort entre septembre et décembre afin de réaliser plusieurs projets :

- Un atelier lecture à haute voix en collaboration avec la vie participative et le conseil de quartier du Clou Bouchet. Une dizaine de participants souhaitent parler de livres et apprendre à lire des extraits à haute voix dans des lieux insolites afin d'amener la littérature dans des lieux où on ne l'attend pas. Cette opération a connu un franc succès, des personnes ayant perdu l'habitude de lire ont retrouvé le goût de la lecture.

- Un atelier de pièce radiophonique avec Radio Pinpon et l'unité de psychiatrie adulte de l'Hôpital de Niort.
- Un atelier d'écriture avec l'unité de psychiatrie adolescente de l'Hôpital de Niort.

Tout le programme de Regards noirs :

<https://regardsnoirs.niort.fr/fr/partenaires/index.html>

Autres actions réalisées :

- En 2019, l'auteur Sébastien Gendron et 3 classes d'établissements scolaires ont écrit un scénario du Grand jeu : La brigade enquête. Durant ce jeu les participants regroupés en équipes de 10 devaient résoudre l'enquête en interrogeant des suspects. 8 jeunes des Terrasses ont participé dans des équipes différentes.



✓ « Parcours accueil accessibilité » (PAA)

○ Rappel du contexte du projet :

Le PAA : formation des agents d'accueil à l'accueil des PSH est le résultat d'un travail collaboratif entre 3 services de la collectivité ; accueil, emploi et compétence et accessibilité – inclusion ; en 2017, un travail d'analyse de l'existant et des besoins a été réalisé. Les associations représentant les personnes en situation de handicap ont été consultées et ont participé à l'élaboration du contenu du parcours.

2018 : parcours sur mesure avec APF France handicap. Un bilan organisé avec les agents ayant suivi le parcours a permis la pérennisation de cette formule de formation adaptée suivant les besoins même de la collectivité.

- **Le parcours 2019** a été créé par APF France handicap et répond toujours à l'obligation réglementaire, pour chaque ERP de détenir le registre public d'accessibilité, dans lequel doit figurer la description des actions de formation dispensées au personnel d'accueil (*annexe 11*).

A l'achèvement du parcours, un groupe de travail a été proposé aux agents ayant suivi ce parcours, sur la base du volontariat. Une réunion de travail a été programmée le 9 janvier 2020 pour le bilan afin de réfléchir sur l'élaboration du parcours 2020.

○ Bilan

- 61 agents formés (4 groupes): 58 ont suivi les 2 sessions et 3 n'ont suivi qu'une seule session pour un coût de 12 533 €

- Tous les points du programme initial ont été abordés. Néanmoins les jeux de rôle sur l'accueil téléphonique n'ont pas été concluant, bien que retravaillés par les intervenants entre les groupes.
- Groupes hétérogènes – une dynamique remarquée.
- Points forts ressentis par les participants :
 - La formation dans les locaux extérieurs reste un point fort.
 - La visite de l'ESAT ainsi que les ateliers avec les résidents furent des moments très forts tant dans la découverte de leur travail, la patience, la minutie des travailleurs en situation de handicap, que par la confiance faite par les résidents à montrer leur univers.
 - Les rencontres avec les personnes en situation de handicap sur leur lieu de vie et de travail ont encore plus contribué à la richesse des échanges.
 - Satisfaction globale des participants : les agents se sont impliqués dans la formation. Ils ont fait preuve de bienveillance et d'ouverture d'esprit.

Des améliorations souhaitées :

- Nécessité de jeux de rôles.
- Plus d'échanges avec les PSH, soit plus de pratique et moins de théorie.



○ **Objectifs du parcours 2020 :**

Les enjeux pour le parcours 2020 seront :

- Accueillir un groupe de résidents des Genêts en situation réelle ayant différentes demandes administratives, au sein de l'hôtel administratif.
- Découverte et/ou approfondissement de la langue des signes.
- Accueil de personnes malvoyantes et/ou non voyantes.
- Accueil de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

✓ **La démarche qualité relations usagers :**

○ **Rappel du contexte**

La satisfaction des usagers est un enjeu primordial pour la qualité du service public. C'est pourquoi, La ville et le CCAS de Niort, services publics de proximité, ont initié depuis 2015 une démarche d'amélioration de la qualité d'accueil qui s'est traduite en 2018, par l'obtention du 1er prix du baromètre Afnor/indiko relations Citoyens.

Forts de cette reconnaissance et en lien avec le projet de service public, la Ville et le CCAS se sont lancés dans une nouvelle reconnaissance externe intitulée Qualivilles, obtenue en janvier 2020 pour 5 services (Accueil, Titres d'identités, Affaires générales-élections, conservation des cimetières et relais petite enfance).

Cette certification garantit la qualité de l'accueil, tous canaux confondus mais plus globalement la délivrance des prestations proposées aux usagers.

- **Le rôle de la mission accessibilité - inclusion**

Depuis 2017, la mission est associée à la démarche qualité relations usagers engagée par la Mairie de Niort. En 2019, elle a intégré le comité de suivi de la démarche de certification Qualivilles.

Les services labellisés Qualivilles respectent l'ensemble des engagements du référentiel Qualiville et notamment l'accès aux services pour les usagers en situation de handicap (Engagement n°6 du référentiel).

- **Un guide de la relation usagers**

Un guide de la relation usagers, à destination de tous les agents de la collectivité, rassemble les attentes de la collectivité en matière de relation usagers ; Dans ce guide, sont précisés tous les dispositifs d'accessibilité mis en place en matière de relation usagers (aménagement, formation du personnel).

- **Des notices explicatives**

Chaque prestation délivrée aux usagers par les services du périmètre fait l'objet d'une notice explicative conçue par les services et mise en forme par la Direction de la communication. En 2020, une action d'amélioration sera menée en collaboration avec les services concernés, la direction de la communication et la mission accessibilité pour ajuster éventuellement leur contenu et leur mise en forme de ces outils afin d'en améliorer leur accessibilité en fonction des retours des usagers.

✓ Animations pédagogiques d'éducation à l'environnement.

Sur le site des jardins solidaires et pluriels Vent d'Ouest situés Quai de Belle île, de janvier à juin, les jeunes volontaires en service civique du programme Famille en harmonie d'Unis Cité ont mis en place 2 actions phares adaptées avec 5 jeunes de l'IME de Niort :

- Créer des repères visuels pour rendre le jardin lisible pour tous et pour reconnaître les plantes ; des pictogrammes des fruits et des légumes ont été dessinés sur des ardoises.
- Créer un repère visuel pour délimiter les parcelles et ajouter de la couleur aux jardins ; installation et peinture de bambous entre chaque parcelle.



✓ Animations du patrimoine et inclusion.

La mission de valorisation du patrimoine historique protège et conserve le patrimoine. Elle valorise le patrimoine en menant des actions de sensibilisation grand public accessibles à tous les publics.

L'accès au patrimoine pour tous, c'est : DECOUVRIR, COMPRENDRE, PRATIQUER.

Comment découvrir : par le biais de Cafés historiques, parcours de visite (visites guidées/découverte à l'aveugle), ateliers sensoriels.

Comment comprendre : par la lecture d'édifices avec croquis, dessins, empreintes.

Comment pratiquer : par le biais de l'art-thérapie avec animations d'ateliers en binômes (art-thérapeute et médiateur) et une attitude qui vise à : OBSERVER, COMPRENDRE, ACCOMPAGNER, ENCOURAGER.

1) Les cafés historiques :

Les Cafés historiques proposent d'explorer l'histoire, celle des hommes, celle de notre région, dans une ambiance conviviale au restaurant des Planches, le samedi à partir de 14h. Les inscriptions et animations sont libres et gratuites. Accessibles au plus grand nombre, une quinzaine de membres de



l'AVH ont assisté à chaque café historique et participé aux activités proposées à la suite.

4 cafés historiques accessibles, 160 personnes accueillies au total :

- Le 13 avril : Les conversations et proverbes de Madame de Maintenon et la naissance du théâtre de l'éducation.
- Le 22 juin : Portrait et itinéraires de l'immigrant dans la vallée du Saint Laurent au XVIIe siècle, conférence présentée par Samantha Rompillon -Tran, Docteure en histoire moderne, Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) et avec la participation du Cercle généalogique des Deux-Sèvres et de Marguerite Morisson, auteure de l'ouvrage, « De Niort en Nouvelle-France, 1648-1767 ».

Suivi d'une visite guidée « Sur les pas des pionniers niortais, XVIIe-XVIIIe », dans la ville de Niort intra-muros, après la conférence.

- Le 14 septembre : La déesse Epona, avec l'intervention d'Alexandra Rompillon-Jouarre, archéologue et médiatrice du patrimoine.

Conférence suivie d'un atelier art-thérapie sur la sculpture, animé par José Alves, art-thérapeute. Atelier accessible aux personnes en situation de handicap, aucun pré-requis artistique n'est demandé pour intégrer l'atelier.



- Le 19 octobre : Les marques lapidaires du Donjon, conférence de Daniel Courant, Docteur en Lettres, auteur d'études sur l'histoire de Niort. Il a identifié 323 marques lapidaires différentes sur le donjon de Niort.



Conférence suivie d'un atelier art-thérapie sur la sculpture, animé par José Alves, art-thérapeute.

2) Parcours numérique Niort-Québec :

Ce parcours est proposé pour être accessible au plus grand nombre tant au niveau du circuit (*annexe 12*) que des textes. Les phrases sont courtes, les illustrations iconographiques significatives et les notions historiques travaillées pour être claires et précises (*annexe 13*).

Premier itinéraire à être mis en ligne sur l'application Niort Marais poitevin Tour, en position 2.

Durant les guerres de religion (1562-1598), Niort va subir plusieurs sièges des Protestants et des Catholiques. L'Edit de Nantes de 1598 va amener la paix, jusqu'à sa révocation en 1685. A Niort, 4 000 protestants vont partir, parmi eux des drapiers qui commerçaient avec le Canada depuis 1608. Cette histoire racontée en 10 stations, lieux de mémoire entre le premier port de Niort (actuelle rue Brisson) et l'église Notre Dame.

4) Ateliers - animations dans le cadre des Rencontres Accès libre

2 ateliers proposés en alternance sur le site des jardins solidaires Vent d'Ouest, quai de Belle - Ile.

- « Tissage d'éléments naturels » : thème pour l'atelier d'art thérapie réalisé en partenariat avec José Alves, art-thérapeute.

L'atelier a été proposé aux membres des Associations Valentin Haüy et aux

résidents du Foyer de vie Mélioris Les Genêts.

A travers le tissage d'éléments naturels, il s'agissait surtout de permettre aux participants de nouer des liens et de retrouver la mémoire des gestes.



- Atelier sensoriel animé par Alexandra Rompillon-Jouarre, médiatrice du patrimoine ; sentir, toucher, écouter et « découvrir à l'aveugle ».



Axe 3 de la charte : Pour une ville accueillante et coopérante

En concertation permanente avec les partenaires

✓ Participation au groupe Accessibilité inclusion musées Bernard D'Agesci et Donjon.

Créé en mai 2013, l'objectif du groupe est :

- D'amener tous les publics empêchés (physiquement, culturellement, psychologiquement, socialement, géographiquement ...) quel que soit leur âge à venir aux musées.
- Faciliter la visite de tous : signalétique intérieure, outils d'aide à la visite, accessibilité des espaces, confort...
- Réaliser des actions de médiation pour tous (proposer des supports et outils pédagogiques adaptés à tous les publics)

2 réunions ont été programmées les 9 mars et 2 juillet. Les principaux sujets abordés ont été les suivants:

- Faire connaître les actions menées sur les tarifs notamment la gratuité le 1^{er} dimanche du mois et toute l'année pour les moins de 25 ans, pour les visites guidées à l'attention des écoles primaires et maternelles des 45 communes de la CAN. Tarifs au quotient familial : PASS annuel et animation pour les anniversaires du jeune public.
- Présenter les conditions d'utilisation des chèques loisirs pour accéder au musée, d'une valeur totale de 48€ pour chaque enfant de 6 à 16 ans des familles justifiant de ressources modestes (contact service cohésion sociale).

- Animations adultes : séances Art au menu, de 12h30 à 13h le 3ème jeudi de chaque mois au musée Bernard d'Agesci, 5 places gratuites proposées en alternance aux associations membres du groupe Accessibilité-inclusion ; rendez-vous avec une médiatrice du musée autour d'une œuvre, prendre son déjeuner sur le pouce et sur place.
- Animations jeune public : anniversaire au musée, animations destinées aux enfants durant les vacances scolaires, tablettes numériques, livrets jeux jeune public, programmes d'activités pédagogiques.
- Des actions partenariales : cycle découverte des collections et ateliers créatifs pour majeurs protégés des associations ATI et UDAF. Les majeurs protégés ont continué leur périple historique dans les collections du musée Bernard D'Agesci en abordant la Révolution française entre Marianne et Marseillaise. Une dizaine de participants ont présenté leurs travaux dans le cadre de l'exposition « Art' Venture : La Révolution, l'art évolution » du 9 au 19 juillet au Musée Bernard D'Agesci.



- Exposition en ligne d'objets et œuvres des musées numérisés en 3D pour constituer un musée virtuel : <https://sketchfab.com/alienor.org>

- Des visites facilitées avec des applications numériques thématiques :
 - Beaux-Arts : parcours peinture.
 - Le musée vu par les ados.
 - MNR : œuvres d'art rapatriées d'Allemagne.
 - Ethnographie : intérieur poitevin au 19^{ème} siècle.
 - Globetrotters Migrations 79 : collection ornithologique.

- Cycles de cours de l'Ecole du Louvre délocalisés en Région à l'auditorium du musée Bernard d'Agesci : 2 cycles sur l'année scolaire 2018-2019, l'un sur le peintre Giotto, l'autre sur Madame de Maintenon.

- Participation aux Rencontres Accès Libre, 3 expositions :

- Photographies de Romain Faucher « **A bout de souffle** » : Portraits de 18 coureurs (euses), sur la ligne d'arrivée, des femmes, des hommes, des professionnels, des amateurs, des coureurs en situation de handicaps, des valides...



- « **Clown-shooting** » : la photographe Nathalie Fletcher et la maquilleuse Gianina Criscenzo ont maquillé et photographié des patients du Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle (CRRF) André Lalande de Noth (Creuse).



- Dans le cadre du dispositif **la classe/l'œuvre**, les élèves de l'IME et de l'école Yvonne Mention-Verdier de Melle, ont réalisé des sculptures en emballages recyclés, sur l'idée d'animaux imaginaires et de bestiaire fantastique, en écho avec les œuvres vues au Musée. Pour ces réalisations, ils ont utilisé des bouteilles d'eau, de sodas, des briques de lait, des boîtes à chaussures, du papier crépon. Ils ont également élaboré une colle « maison » avec de l'eau, du sucre et de la farine.



✓ Concertation pour la mise en accessibilité de site.

1) Visites du 15 octobre



Lors de la Commission communale pour l'accessibilité du 7 juin les membres de la CCA ont souhaité visiter des sites mis en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP:

- La mairie du Clou Bouchet : réalisation d'un sas d'entrée et mise aux normes des toilettes.
- Petit Théâtre Jean Richard : construction d'un accès et mise aux normes des sanitaires.

(Annexe 14)

○ Mairie du Clou Bouchet

• Constats :

- Absence de bandes de guidage :
 - entre l'arrêt de bus et la place PMR pour accéder à l'entrée de la mairie.
 - à l'intérieur du bâtiment difficulté de repérage accueil, toilettes.
- Dans l'entrée pas de signalétique, pas de boucle magnétique.
- Présentoir avec documentations accessibles seulement sur 3 rangées sur 5.
- Les documents mis à disposition du public (datés de juillet 2019) ne respectent pas les consignes d'un document accessible ; couleur, police, alignement à gauche, éviter la présentation en colonne, textes en Facile à lire facile à comprendre (FALC) ...
- Difficulté de circulation dans le couloir d'accès aux toilettes avec les chaises et les présentoirs de documentation.



- Dans les toilettes PMR - difficulté d'accès : entrée du fauteuil en marche arrière, difficulté de transfert. Absence de signal lumineux d'avertissement d'un « danger » dans les toilettes.
- Préconisations
 - A l'intérieur, la bande de guidage peut être une bande de peinture dans une couleur contrastant avec celle du sol, de façon à ce qu'elle soit vue par tous et ne crée pas de gêne pour se déplacer.
 - Avoir toujours à porter de main un bloc et un crayon pour communiquer avec les personnes sourdes ou déficientes auditives.
 - Revoir les documents d'informations pour qu'ils soient accessibles (voir guide de recommandations pour un document accessible).
 - Dans les toilettes :
 - pour permettre le transfert fauteuil/siège prévoir un lève personnes portatif / revoir le système de fermeture de la porte.
 - Installer une patère pour sac à main.
 - Baisser le miroir.
 - Installation d'un signal lumineux.

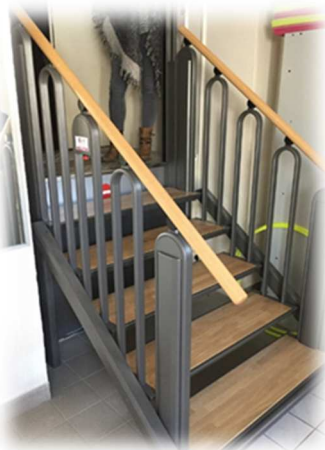
Remarque : pour les aménagements à venir, dans des bâtiments anciens étudier la possibilité de mettre à disposition un seul local « toilettes » pour tous avec un cercle de giration suffisant pour fauteuil électrique.

○ **Petit théâtre Jean Richard**



● **Constats :**

- ✓ Pour les personnes en fauteuil, difficulté pour sortir du véhicule sur les 2 places de stationnement PMR à proximité de l'entrée.
- ✓ Absence de bande de guidage entre les places PMR et l'entrée du théâtre.
- ✓ Toilettes ok.
- ✓ Dans la salle sécuriser la rampe.
- ✓ Pour accéder des loges à la scène (placée au-dessus) une **plateforme escalier « Flextep »** a été installée. La démonstration a été satisfaisante. Ce système multifonction remplace un escalier classique et devient un élévateur selon les besoins.



✓ **Faire connaître les situations de handicap**

Animation de la mallette pédagogique de l'accessibilité

Rappel du contexte du projet :

La mallette pédagogique de sensibilisation aux situations de handicap destinée au jeune public, a été créée à l'initiative de la mission accessibilité-inclusion. Elle est le résultat d'un travail collaboratif entre la mission, le service animation de la Direction de l'enseignement et les étudiants en Master 2 IPHD. Elle a pour objectif de faire évoluer les regards en réduisant les préjugés, les appréhensions, les peurs et faciliter l'inclusion des élèves en situation de handicap au sein de l'école. Elle permet de partager des activités, des moments agréables ensemble entre personnes valides et personnes en difficultés au-delà des différences.

Bilan 2019

- Les jeunes volontaires ont préparé des 9 « fiches séances » 1. Sensibilisation au handicap, 2. Déficience visuelle, 3. Handicap moteur, 4. Déficiences auditive et visuel, 5. Handicap moteur et visuel, 6. Handicap moteur (Paralysie, paraplégie, tétraplégie, etc.), 7. Déficience mentale, 8. Troubles DYS, 9. Réalisations de fresques « La différence c'est normale »

✓ Développer les partenariats

A) Avec les acteurs de la santé sur le territoire

1) Le contrat local de santé (CLS)

Le CLS est l'une des mesures issues de la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé et Territoires) du 21 juillet 2009. Cet outil de contractualisation

permet de repérer et de répondre aux enjeux de santé présents sur un territoire dans un objectif global de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Il porte sur différents aspects tels que la prévention et la promotion de la santé, les soins ambulatoires et hospitaliers ou encore l'accompagnement médico-social.

Il permet d'être au plus près des problématiques locales et de s'adapter aux spécificités du territoire. L'élaboration d'un CLS suppose de prendre en considération les orientations du Programme Régional de Santé.

La mise en place d'un CLS nécessite l'implication des acteurs du territoire (professionnels, élus, population.) Ce projet s'inscrit dans une démarche participative. C'est à ce titre que la mission accessibilité-inclusion a été associée à ce projet.

Niort Agglo et ses partenaires : l'État, l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine (ARS), le Conseil Départemental des Deux-Sèvres, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et le Centre Hospitalier de Niort, ont signé, lundi 3 décembre 2018, un **CLS pour la période 2019-2023**.

Les signataires se sont engagés à **garantir un accès à la santé pour tous** et à renforcer le maillage d'une offre de services cohérente sur le territoire du Niortais. Le programme d'action sur cinq ans, ambitionne de mettre sur pied des actions concrètes pour tendre vers davantage d'égalité face à la prévention et aux soins.

Début 2020, une réunion de la CCA sera programmée sur le thème « La santé pour tous » avec l'intervention de Céline AIRAUD-MOUGARD,

Coordinatrice du Contrat Local de Santé de la Communauté
d'Agglomération du Niortais Basée au Centre hospitalier de Niort

2) La démarche d'évaluation d'impact sur la santé (EIS)

Les objectifs de cette étude, en cohérence avec le cadre de la fiche santé environnement du CLS, permet d'agir concrètement sur les déterminants de la santé des habitants (logement, cadre de vie, aménagement urbain, transports,...).

Le projet de requalification des espaces publics dans le quartier du Pontreau - Colline St André, en périmètre politique de la ville, permet la 1ère EIS sur le niortais.

Plus de 150 personnes sont associées à cette démarche (Elus, habitants, techniciens, acteurs associatifs et professionnels du quartier, le lycée de la Venise Verte...).



Diagnostic «Ambian-santé» au pied des tours le 17 octobre

B) Avec les acteurs du développement durable

NIORT DURABLE 2030 : Une Feuille de route niortaise vers les ODD (objectifs de développement durable), qui ambitionne une ville solidaire aux pratiques inclusives.

En septembre 2015, les 193 états membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) se sont engagés à mettre en œuvre 17 objectifs universels de l'Agenda 2030 : un plan d'actions « pour la planète, les populations, la prospérité, la paix et les partenariats ».

Engagée dans la « Démarche apprenante ODD et Territoires », pilotée par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire en lien avec la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine notamment, la Ville de Niort est la première ville de sa taille à avoir territorialisé les ODD de l'ONU dans un projet territorial global de développement durable.

En 2019, un diagnostic technique a permis d'analyser la situation du territoire niortais au regard des ODD et d'évaluer les contributions actuelles de la Ville grâce au Baromètre AFNOR de la Performance Publique. Ensuite, à travers quatre ateliers dynamiques, la Ville de Niort a co-construit avec le Centre communal d'action sociale (CCAS), Niort Agglo, et les acteurs relais du territoire (représentants des conseils de quartiers, d'associations, d'entreprises, d'institutions publiques et des chambres consulaires) la Feuille de route niortaise vers les ODD ;

- une stratégie globale et transversale répondant aux enjeux prioritaires de l'Agenda 2030 ;

- des objectifs clairs pour le territoire Niortais et pour la Ville de Niort, cohérents avec les ambitions nationales et adaptés aux spécificités locales ;
- un plan d'actions multi-acteurs avec 140 actions portées par la Ville ainsi que par des acteurs relais du territoire articulé autour de 8 grands défis déclinés en objectifs stratégiques, accompagnés de cibles chiffrées, et en sous-objectifs permettant de traduire la stratégie de manière opérationnelle et partenariale.

La mission accessibilité inclusion a été associée aux ateliers visant à définir les défis, objectifs et actions de la Feuille de route. Parmi les acteurs associatifs, étaient présents le Comité d'Entente départementale des Deux-Sèvres (CEDH79) composé d'une vingtaine d'associations représentatives des personnes en situation de handicap, l'Association Autisme 79, et le Groupe Pluri Associatif GPA.

Lors de la séance du Conseil municipal du 25 novembre 2019, la Feuille de route niortaise vers les ODD a été adoptée à l'unanimité. Cette adoption publique a marqué le passage à la mise en œuvre opérationnelle de NIORT DURABLE 2030.

Focus sur le Défi 7 - « Une ville solidaire aux pratiques inclusives qui donne les mêmes chances à tous et renforce les liens pour ne laisser personne de côté » qui contribue notamment à l'ODD 10 relatif à la réduction des inégalités.

Objectifs stratégiques

► Permettre l'inclusion de tous.

Sous-objectif 7.1.1 - Changer le regard sur les différences.

Sous-objectif 7.1.2 - Rendre la Ville plus accessible.

Sous-objectif 7.1.3 - Favoriser la réussite scolaire et l'accueil pour tous.

- ▶ Tendre vers l'égalité femmes- hommes et mettre fin à toutes les formes de discrimination.
- ▶ Permettre l'accès aux ressources et services essentiels pour tous, pour ne pas laisser de côté les plus vulnérables et les plus isolés.
- ▶ Renforcer le lien social pour lutter contre l'individualisme et promouvoir les valeurs de respect et de solidarité.

Cibles chiffrées :

- Rendre la Ville 100% accessible en 2030 pour tous sur le périmètre des établissements et espaces recevant du public.
- Faire progresser 100 % des indicateurs d'égalité femmes-hommes.
- Zéro inégalité de revenus femmes-hommes.

C) Pour l'organisation d'évènements de sensibilisation

1) Les SISM (Semaines d'Information sur la Santé Mentale) du 18 au 31 mars

Pour la troisième année consécutive la Ville de Niort a participé aux manifestations des SISM organisées par l'**UNAFAM**. Le thème national retenu était « Santé mentale à l'ère du numérique ». La Ville de Niort a participé à 3 actions visant à ne plus stigmatiser la maladie et le handicap psychique :

- Jeudi 21 mars 8h30 – 18h : colloque « Psychisme et numérique », allocution d'ouverture par Jacqueline Lefebvre et

participation à la journée de la Chargée de mission accessibilité-inclusion.

- Lundi 25 mars 20h : au Moulin du Roc ciné – débat avec la projection du film « Her », participation des élues en charge de l’accessibilité et de la Chargée de mission accessibilité-inclusion.
- Jeudi 28 mars : au marché des halles ; matinée d’échanges autour de l’arbre aux idées reçues « projet numérique, culturel et intergénérationnel ». L’arbre vise à ouvrir le dialogue, à bousculer le tabou persistant autour de la santé mentale et plus particulièrement : les troubles psychiques. Cet évènement a permis de nombreux échanges riches et diversifiés.

2) Journée mondiale de l’autisme : le 2 avril

L'association départementale **Autisme Deux-Sèvres** a souhaité renouveler sa participation à l'opération nationale de sensibilisation "La France en bleu" qui se déroule, chaque 2 avril, dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

La façade de l’Hôtel de Ville a été illuminée en bleu dans la nuit du 2 avril en témoignage de soutien et solidarité aux personnes autistes.



© Autisme 79

3) 4ème Rencontres Accès Libre ; du 18 au 28 mai:

Pour la 4ème année consécutive, le **Centre de ressources handicap** du Pôle universitaire niortais et la Ville de Niort sont co-organisateurs des Rencontres Accès Libre.

Les acteurs de l'accessibilité sur le territoire se retrouvent pendant onze jours pour vivre et agir ensemble et proposer à tous des échanges et des manifestations autour du handicap, des difficultés et de la dépendance.

La Communauté d'agglomération du niortais, le Département des Deux-Sèvres et la MAIF soutiennent aussi financièrement, les Rencontres Accès Libre depuis la 1^{ère} édition.

- Des partenaires encore plus nombreux : le comité de pilotage a réuni cette année **42 partenaires** institutionnels et associatifs dont **15 nouveaux** donnant une nouvelle dimension aux Rencontres, avec l'ouverture vers un public plus divers (personnes âgées, migrants, jeunes des quartiers populaires, ...)
- Un programme dense (*annexe 15*) : **21 actions** très variées sur **11 jours**, autour de la thématique « Du vivre et du faire ensemble » ; théâtre, expositions, sport, musique, danse, cinéma, chorale, formation, ... qui ont rassemblé pas moins de **900 personnes**.
- De nouveaux lieux publics investis: comme l'avait souhaité les membres du comité de pilotage, afin de donner de la visibilité à cet évènement et aller à la rencontre du grand public. Les actions se sont déroulées au **cœur de la ville**; place du marché et place de la

Brèche mais aussi dans de **nouveaux lieux** fréquentés par un public varié; bar, CSC, patronage Laïque, Centre Du Guesclin, ...

➤ Une communication en progrès :

Chacun des partenaires a relayé l'information dans son réseau.

En partenariat avec le service communication CAN/Ville, de

nouveaux supports de communication ont été créés

(oriflammes et roll up) améliorant la visibilité de l'évènement,

notamment en extérieur.

Des **affiches spécifiques** pour certaines actions ont aussi été

réalisées en partenariat avec les partenaires concernés.

Le **point presse** organisé à la patinoire a été « plus vivant », plus « concret ».

B) Avec les associations

- La mission accessibilité-inclusion a continué à développer un partenariat avec **l'Association Sourds 79** en vue d'une meilleure participation des Sourds et déficients auditifs à la vie de la cité. Le samedi 25 mai, un 1^{er} café signes a été organisé au café librairie « L'Ombre du vent ». Il était animé par la Présidente de l'association et la Référente sourds et LSF de la Ville de Niort. Suite à cette expérience très positive, le centre socioculturel de Ste Pezenne organise 2 fois par mois des cafés signes. Ils sont animés par des bénévoles de l'association à l'attention des personnes sourdes, déficientes auditives ou entendantes.
- La mission accessibilité inclusion a poursuivi la collaboration avec **APF France handicap** ;

- Les membres du groupe de théâtre « Les Sep'à nous », ont interprété, avec des conditions professionnelles, le spectacle qu'ils ont créé autour de la sclérose en plaque (SEP), le 27 mai devant une cinquantaine de spectateurs.
- Les élus de l'APF ont présenté, à la CCA du 15 mars, la restitution des résultats du baromètre de l'accessibilité 2018.
(Annexe 20-1)

- La Ville a développé son partenariat avec **Unis Cités**, association ayant pour objet d'animer et de développer des programmes de Service Civique pour les jeunes de 16 à 25 ans. 3 actions ont été mises en place dans le cadre du programme Famille en harmonie
(annexe 20-2)
 - Sensibilisation aux situations de handicap sur le temps périscolaire.
 - Mise en place et accompagnement des jeunes du Conseil municipal pour « Le parcours de sensibilisation à la différence »
 - Accompagnement des PSH sur une animation d'éducation à l'environnement.
- Le 16 septembre, dans le cadre de la journée mondiale France Alzheimer « Marchons et pédalons pour Alzheimer » l'association **France Alzheimer 79** a accueilli les sapeurs-pompiers de Chauvigny, qui couraient 495 km de Chauvigny à Biarritz. C'était l'occasion pour Jacques Poussard, bénévole de l'association, organisateur des marches Alzheimer 79, de recevoir Jean-Baptiste Lahitte. Ce sapeur-pompier professionnel de Poitiers et Chauvigny,

champion de triathlon et de course à pied a découvert le sport grâce à son grand-père décédé de la maladie d'Alzheimer. Son aïeul, Jacques, a été président des Chamois niortais. Moments d'émotion et de partage, lors de l'étape niortaise à la mairie et aux Chamois niortais.

- Le 15 novembre, **l'ACGA 79** a remis officiellement, à la Mairie 3 chiens guides. Les bénéficiaires étaient présents, ainsi que les familles d'accueil, des donateurs et les éducateurs de l'école des chiens guides d'Angers (ACGAO). C'était l'occasion de rappeler les conditions de mise à disposition gratuite du chien guide, les services qu'il procure à son maître dans l'autonomie de ses déplacements quotidiens.



C) Avec les instituts médico-sociaux

La Chargée de mission participe aux travaux du conseil d'administration d'EPCNPH.

La mission accessibilité – inclusion a apporté son soutien au groupe de travail composé des usagers et des professionnels du SAVS pour la réalisation d'un guide de la sexualité, facile à décrypter, labellisé par l'ARS

D) Avec l'office de tourisme Niort –Marais Poitevin

Dans le guide pratique 2019, création d'un pictogramme « Accès handicapés » pour valoriser les ERP déclarés accessibles dans les publications de l'Office de tourisme.

5. L'activité de la SCDA (sous-commission départementale à l'accessibilité)

✓ Composition et rôle

La Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité est présidée par le Préfet qui nomme ses membres (*annexe 16*). Elle a pour rôle:

- Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP
- Accessibilité aux PSH

Sa composition et les modalités de fonctionnement des sous-commissions spécialisées et des commissions communales de sécurité et d'accessibilité sont précisées dans des arrêtés spécifiques.

La Commission communale d'accessibilité nommée par le Préfet
(*annexe 17*).

Dans chaque commune, une commission communale d'accessibilité est créée dont les avis ont valeur d'avis de la commission départementale de sécurité et d'accessibilité.

Cette commission a compétence pour donner son avis sur les questions relatives à l'ouverture du public des établissements recevant du public (ERP) ou installations ouvertes au public pour lesquelles les travaux préalables à l'ouverture n'ont pas fait l'objet d'un permis de construire.

Les membres nommés par le Préfet, représentant les associations de personnes handicapées sont en titulaires les représentants de l'APF, de la FNATH, de l'AVH, et de la FMH et en suppléant l'ADAPEI (*annexe 18*).

Elle est présidée par le maire ou par l'adjoint désigné par lui.

✓ **Activités 2019**

Au total sur l'année 196 dossiers autorisation de travaux + permis de construire (AT + PC) ont obtenu des avis favorables par les membres de la SCDA.

- Commissions communales d'accessibilité : les établissements ci-dessous ont obtenu un avis favorable à la réception des travaux :
 - Groupe scolaire Ernest Pérochon (élémentaire + maternelle + restaurant), 7 rue Max Linder : création d'un sanitaire et d'une rampe pour l'accessibilité des PMR dans le bâtiment

D, mise en conformité accessibilité dans le cadre de l'Ad'ap et amélioration des conditions de sécurité du bâtiment B - école maternelle, mise en conformité accessibilité dans le cadre de l'Ad'ap et amélioration des conditions de sécurité du bâtiment A – école élémentaire).

- « Bricomarché », 169 avenue de Nantes - visite périodique + réception de l'AT: amélioration des conditions d'accessibilité.
- Groupe scolaire La Mirandelle (élémentaire + maternelle + restaurant) - visite périodique + réception de l'AT : création d'une issue de secours et d'un escalier + PC : aménagement d'un bâtiment modulaire à usage de bibliothèque et d'accueil périscolaire + AT: extension du local chaufferie.
- Petit théâtre Jean Richard (Saint Florent), 202 avenue Saint Jean d'Angely - visite périodique + réception de l'AT : amélioration des conditions d'accessibilité.
- Lycée Thomas Jean Main, 39 rue du coteau Saint Hubert (bât internat et de types R et N de 3ème cat – bât externat) - visite périodique + réception de l'AT: mise en conformité des locaux bagagerie et serveur – bât externat + AT : création d'un magasin pédagogique au 1er étage – bât externat + AT: travaux de mise en conformité « accessibilité » dans le cadre de l'Ad'ap n° 08619415A0028 - bât internat + externat.

- Restaurant « Jardin Royal », 39 et 45 rue Gutenberg - visite périodique + réception de l'AT: régularisation administrative suite à modification du plan initial pour l'aménagement du restaurant.
- « Biocoop » Le Baquet vert, 30 rue Gutenberg - visite périodique + réception de l'AT: création d'un sas d'entrée.
- « Jour de fête », 44 rue Robert Turgot - visite d'ouverture – AT: aménagement du magasin *ex. La Halle Juniors*.
- Immeuble de bureaux à usage de formation « Enseignement supérieur » et bureaux « Start up », 12 et 14 avenue Bujault – ouverture – AT.
- Bar taverne salle de jeux « Ox taverne », 310 bis avenue de Paris ouverture au public – AT.
- Centre optique mutualiste, 110 avenue de Limoges - réception de travaux – AT : restructuration du centre optique.
- Groupe scolaire Louis Pasteur, rue Louis Braille – (élémentaire+maternelle+restaurant) - visite périodique + réception des AT: création d'une rampe d'accès à l'école maternelle et aménagement du restaurant scolaire.
- Groupe scolaire privé Sainte Thérèse, 15 rue de Bessac - visite de réception de l'AT: réaménagement du réfectoire de la maternelle avec extension.

- « Unikalo », 21 rue Jean - Baptiste Colbert - visite d'ouverture - réception de l'AT: aménagement d'un magasin de vente de peinture, outillage, décoration en lieu et place du magasin *Story*.
- « Stokomani », avenue de Limoges - ouverture –PC.
- « GIFl », avenue de Limoges - visite avant ouverture au public – PC.
- Lycée Jean Macé, 20 rue Gustave Eiffel - visite périodique + réception des AT: création d'une classe supplémentaire, amélioration du confort thermique et efficacité énergétique, réaménagement intérieur du bâtiment principal – vie scolaire.
- Lycée de la Venise verte, 31 rue Laurent Bonnevey - visite périodique + réception du PC: extension et réaménagement du lycée – CDI et salle de sciences + AT: réfection d'un bloc sanitaire du RDC du bâtiment C.
- Hôtel de ville, Place Martin Bastard - visite périodique + réception de l'AT: travaux d'aménagement sur les R + 2 et R + 3 « parois, blocs portes, etc + création d'espaces d'attente sécurisés sur les niveaux R + 1 et R + 2 et R + 3 + pose des blocs portes au sous-sol : partiellement réalisée.
- Restaurant « M. Gourmand » 28 rue Turgot - visite d'ouverture – AT.

- Bureaux occupés par IMA, 4^{ème} étage de l'immeuble de la Boule d'or, 18 rue Marcel Paul - visite de réception de l'AT.
 - « Darty », avenue de Limoges – visite d'ouverture : AT.
 - « Blackstore/NJC sport détente », 31 rue Robert Turgot – visite d'ouverture : AT.
 - Conservatoire de musique et de danse (bâtiment B), Centre du Guesclin, place Chanzy - visite d'ouverture – AT :
réhabilitation de l'école de musique et de danse – types R et S de 3ème catégorie.
- Réception des travaux (permis de construire) par la Commission communale de sécurité + attestation « Handicapés » (pas de Commission Communale d'Accessibilité car il s'agit d'un permis de construire) :
- Lycée Gaston Barré, rue Jean Perrin – réception de la 2ème phase de travaux (ateliers carrosserie – PC /AT)
 - Lycée Gaston Barré, rue Jean Perrin – (réception de la 3ème phase de travaux et fin – restructuration des ateliers – PC /AT).
- Sous-Commissions Départementale d'Accessibilité : les établissements ci-dessous ont obtenu des avis favorables à la réception des travaux :
- Stade Espinassou, 57 rue Sarrazine –visite périodique + réception des AT: travaux d'amélioration des conditions

d'accessibilité du club house et du centre de formation du stade niortais de rugby, amélioration des conditions d'accessibilité des tribunes du stade, installation sur le site de Niort Rugby Club de bungalow et d'un tivoli afin d'accroître la capacité d'accueil des partenaires).

- « Leroy Merlin » 463 avenue de Limoges – ouverture au public – PC + AT.
- Cinéma CGR, Place de la Brèche – réception de travaux AT : aménagement du hall : transformation de la salle n° 6 et aménagement des sanitaires en coursive.
- Centre hospitalier de Niort, 40 avenue Charles de Gaulle - visite périodique + réception des AT.
- « Super U » + cafétéria « Toquenelle », 222 avenue de Paris - visite périodique + réception de l'AT: aménagement d'un drive.
- Centre hospitalier de Niort, 40 avenue Charles de Gaulle - visite de réception de l'AT: restructuration du bloc opératoire et chirurgie ambulatoire – Bât 1 niveaux 1 et 2.

6. L'activité de la CCA

✓ Composition et rôle

Article L2143-3 du code général des Collectivités territoriales.

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000039784305/

Les membres de la CCA sont nommés par M. le Maire.

Cette commission présidée par le Maire dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics.

Elle établit un rapport annuel.

Elle tient à jour la liste des ERP situés sur le territoire communal ayant élaboré un Ad'AP et ceux ayant transmis une attestation d'accessibilité

Elle est composée de représentants :

- de la commune, des acteurs économiques et d'autres usagers de la ville,
- d'associations ou organismes de personnes en situation de handicap; tous types de handicaps - notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique – et les personnes âgées (*annexe 19 - arrêté du 14 février 2019*).

✓ **Activités 2019**

Trois réunions plénières de la Commission communale pour l'accessibilité ont été programmées au cours de l'année (Voir les comptes rendus en annexes).

- ✓ Le 15 mars (*annexe 20*)
- ✓ Le 7 juin (*annexe 21*)
- ✓ Le 22 novembre (*annexe 22*)

Les échanges sont riches au cours de ces réunions.

7. Autres activités de la mission

✓ Accueil de stagiaires Master IPHD

1 Master 2, stage long, pendant 16 semaines du 4 mars au 28 juin.

1 Master 1, stage « filé », 1 semaine début novembre puis 1 jour par semaine jusqu'à fin février 2020.

✓ Interventions au Lycée Saint André

A la demande du Lycée, dans le cadre de journées de sensibilisation à la différence (6 journées), la mission accessibilité – inclusion a organisé les interventions des élus, en charge de l'accessibilité et des collègues de la DE. Les échanges ont eu lieu avec les élèves à la suite de la projection du film de Jean Vanier « le Sacrement de la tendresse ».

Synopsis du film : *Aux côtés de mère Teresa, de l'abbé Pierre, de sœur Emmanuelle, Jean Vanier fait aujourd'hui figure de prophète dans un monde dominé par la compétition, le pouvoir et l'argent. Il a fondé les communautés de l'Arche autour de la pire des exclusions, celle dont sont victimes les personnes qui souffrent d'un handicap mental.*

✓ Autres interventions et participations

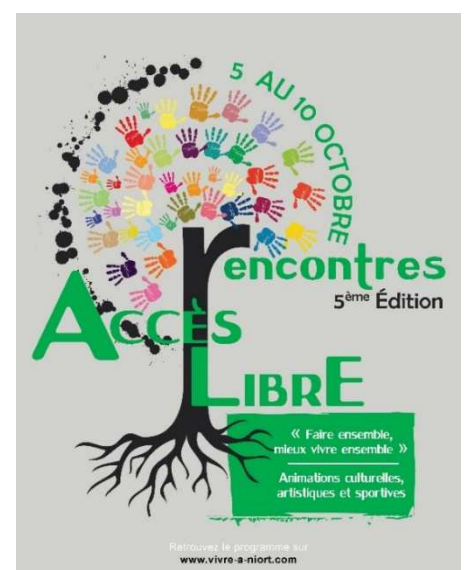
- 8 mars, avec un groupe du comité AVH 79, participation au spectacle naturellement accessible aux personnes aveugles et

déficiantes visuelles « F(L)AMMES » d'Ahmed Madani, au Moulin du Roc.

- 23 mars, participation à la conférence « Urgence 114 » organisée par l'association Sourds 79.
- 5 avril, assemblée générale de Trisomie 21 79.
- Le 9 juillet, participation au vernissage des expositions réalisées par mélioris les genêts-Niort et la résidence services seniors « Les Printanières ».
- Le 19 septembre présentation de du rôle de la mission accessibilité – inclusion aux référents sécurité ERP.
- Les 7 et 8 novembre, participation au colloque organisé par l'ADAPEI 79, TND (Troubles neuro-développementaux) « Approche catégorielle et besoins dimensionnels, pour un accompagnement sur mesure ».

8. Perspectives 2020

- Participation aux SISM.
- Participation à l'opération « La France en bleu ».
- Co-organisation des 5ème Rencontres Accès Libre
- Participation au projet de certification Qualiville.



9. Glossaire

SIGLES	SIGNIFICATION
ANAH	Agence N ationale de l' A mélioration de l' H abitat
ACGA	Association ch iens g uides d' aveugles
Ad'AP	Agenda d' a ccessibilité programmé
AESH	A ccompagnant des élèves en s ituation de handicap
AFNOR	Association française de normalisation
ANDEV	Association n ationale des directions de l' é ducation des villes
ANRU	Agence n ationale pour la r énovation urbaine
AVS	A uxiliaire de v ie s colaire
CAN	C ommunauté d' A gglomération du Niortais
CCA	C ommission communale pour l' a ccessibilité
CCAS	C entre communal d' action sociale
CLIC	C entre L ocal d' I nformation et de C oordination
CMP	C entre m édico psychologique
DDT	D irection d épartementale des t erritoires
DDCSPP	D irection d épartementale de la c ohésion s ociale et de la p rotection des p opulations
DSDEN	D irection des s ervices d épartementaux de l' E ducation N ationale
ERP	E tablishement r ecavant du p ublic
ESAT	E tablishement et s ervice d' a ide par le t ravail
ESH	E lève en s ituation de handicap
FIPHFP	F onds d' i nsertion des p ersonnes handicapées dans la f onction p ublique
GEM	G roupe d' e ntraide m utuelle
IME	I nstitut m édico é ducatif

ITEP	Institut th érapeutique, é ducatif et p édagogique
IOP	Installation o uverte au p ublic
IPHD	Inclusion et p articipation h andicap, d ifficultés, dépendance
MDPH	M aison d épartementale pour les p ersonnes h andicapées
PCH	P restation de c ompensation du h andicap
PMR	P ersonne à m obilité r éduite
PSH	P ersonne en s ituation de h andicap
SARAH	Service d'appui régional pour l'apprentissage des personnes handicapées
SESSAD	S ervices d' é ducation s péciale et de s oins à d omicile
ULIS	U nité l ocalisée pour l' i nclusion s colaire
UEM	U nité d' e nseignement en m aternelle
UNAFAM	U nion n ationale de f amilles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

10. Annexes

- 1 - Charte Ville handicap
- 2 - Délibération du 17 décembre 2018, portant modification du patrimoine de l'Ad'AP
- 3 - Délibérations APCP – ajustements
- 4 – Compte-rendu visite rue Basse – 7 mai
- 5 - Compte-rendu Port Boinot – 18 septembre
- 6 – Présentation politique de la ville
- 7 – Mémo pour un document accessible
- 8 – Eléments de diagnostic en vue de l'élaboration d'un guide pour une manifestation accessible
- 9 – Guide pour l'exercice du droit de vote – élection européenne

- 10 – Présentation Niort en forme
- 11 – Programme de formation du Parcours accueil accessibilité 2019
- 12 – Circuit Niort Québec
- 13 – Textes Niort Québec
- 14 – Compte-rendu des visites du 15 octobre
- 15 – Programme des Rencontres Accès Libre 2019
- 16 – Arrêté n°7 SCDA
- 17 – Arrêté n°13 SCDA
- 18 – Arrêté n°14 SCDA
- 19 – Arrêté municipal du 14 février 2019 portant modification de la composition de la CCA
- 20 - Compte-rendu CCA du 15 mars :
 - ✓ 1 – Baromètre APF
 - ✓ 2 – Présentation du programme famille en harmonie
 - ✓ 3 – Présentation ASHANA
 - ✓ 4 – Scout et guide de France – Vent du large
- 21 - Compte-rendu CCA du 7 juin :
 - ✓ 1 – Bilan 4^{ème} Rencontres Accès Libre
 - ✓ 2 – Point Ad'AP
 - ✓ 3 - Bilan accueil AESH
 - ✓ 4 – Label accessibilité chantier
- 22 - Compte-rendu CCA du 22 novembre :
 - ✓ 1 – Expo Pérochon
 - ✓ 2 – Présentation musée
 - ✓ 3 – Mission valorisation du patrimoine historique

